N°ISSN : 1763-5179 BIMENSUEL - 3,60 €

N°430 - 10 MARS 2023

L'Espace Alpin

LE JOURNAL AGRICOLE ET RURAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE ET DES HAUTES-ALPES

Abonnement 1 an - 22 numéros : 80 €

www.facebook.com/espacealpin

DR

Mardi 7 mars, une délégation haut-alpine composée du sénateur Jean-Michel Arnaud, des députés Pascale Boyer et Joël Giraud ainsi que du président de la chambre d'agriculture Éric Lions et des représentants syndicaux Jeunes Agriculteurs et FDSEA 05 a été reçue par le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau. De nombreux sujets ont été abordés dont la filière lait, l'agriculture biologique, la prédation ou encore le pastoralisme. Par ailleurs le ministre a annoncé qu'il se rendrait dans le département au printemps.

Un réel enthousiasme chez les nouveaux agriculteurs mais d'autres en proie aux difficultés de diverses natures

La session du mois de février de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a fait la part belle au parcours à l'installation. Elle a également abordé le sujet délicat du mal-être agricole avant d'évoquer les récentes Assises de l'eau. **Page 4**

DOSSIER **SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE** **Pages 7-12**

A.G.

Plus de 600 000 visiteurs pour le cru 2023

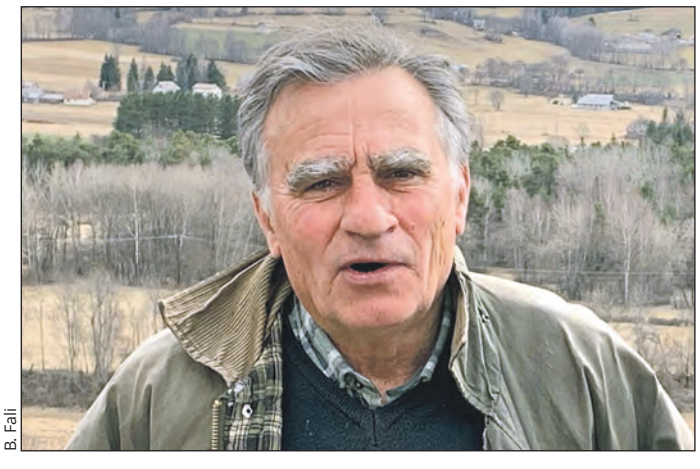

B. Fali

PORTRAIT

Dominique Baron : le loup, une déflagration pour le monde agricole

page 20

Distinction

Éric Lions honoré par l'Ordre national du Mérite page 5

Emploi

Employer un berger salarié, les détails du **parcours** vus **à la loupe** page 6

Abattoir de Seyne-les-Alpes

Vous prendrez bien **une petite part** ? page 13

Irrigation

Les canaux bas-alpins se modernisent page 14

A. Gelber

Renaud Muselier

« **Je m'opposerai** à tout ce qui défigure nos paysages » page 15

ÉDITORIAL

Une participation au Salon international de l'agriculture plus que réussie pour les Hautes-Alpes !

DR

Cette 59e édition a connu une fréquentation plus importante que l'année passée, avec plus de 600 000 visiteurs qui se sont pressés dans les allées des différents halls du Parc des expositions à Paris, du samedi 25 février au 5 mars. Le stand des Hautes-Alpes, pourtant positionné dans le hall 7.1 et non dans le hall 3, (hall historique des régions) n'est pas passé inaperçu et a su capter du public !

Mis en œuvre par l'Agence de développement des Hautes-Alpes et la chambre d'agriculture, le stand des Hautes-Alpes, a accueilli une centaine de partenaires tout au long du salon. Producteurs et offices de tourisme se sont relayés pour faire vivre le stand autour de différentes animations. Dégustation d'agneau, confection de bonbons au miel, atelier cosmétique, herbier gourmand, pressage de pommes, extraction de miel, fabrication de noix caramélisées, dégustation de pâtes au Bleu du Queyras… des animations qui permettent la mise en avant de nos productions agricoles locales et de notre territoire.

Ce ne sont pas moins d'une demi-tonne de pommes des Alpes de Haute-Durance, 70 litres de génépi, 1 820 litres de bières et 50 kilos de Bleu du Queyras qui ont été vendus sur les dix jours. Des produits qui ont été récompensés au Concours général agricole, avec un record de 27 médailles, dont huit en or, 12 en argent et sept en bronze !

Miels, confitures, digestifs, bières, produits laitiers, salaisons, vins, jus de fruits, pratiques agri-écologiques, des médailles qui reflètent la qualité et la diversité des productions agricoles haut-alpines.

C'est une reconnaissance du travail réalisé au quotidien par les producteurs, sans oublier tous ceux qui n'ont pas décroché de médailles mais dont le savoir-faire et le travail sont remarquables !

Delphine Brochier,
élue à la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

Bulletin d'Abonnement 2023

22 numéros de l'Espace Alpin
LE JOURNAL AGRICOLE ET RURAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE ET DES HAUTES-ALPES
+
1 an d'abonnement à la revue REUSSIR
de votre choix pour **125 €**

▶ Je m'abonne pour **22** numéros de **l'Espace Alpin** + **1** revue Réussir au prix de **125 € TTC** (*)

▶ Je m'abonne pour **22** numéros de **l'Espace Alpin** au prix de **80 € TTC** (*)

(*) Rayer la formule inutile

Pour tout nouvel abonnement, vous bénéficiez d'une petite annonce gratuite.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Tél. : ..... Fax : .....
Courriel : ..... Production : .....

Je coche ci-dessous la revue REUSSIR choisie :

☐ Réussir La Chèvre (6nos) ☐ Réussir Bovins viande (11nos) ☐ Réussir Fruits Légumes (11nos)
☐ Réussir Aviculture (10nos) ☐ Réussir Grandes Cultures (11nos) ☐ Réussir Porcs (11nos)
☐ Réussir Pâtre (10nos) ☐ Réussir Lait (11nos) ☐ Réussir Vigne (11nos)

Ci-joint en règlement, un chèque d'un montant de ..... €
à l'ordre du Sillon Alpin ☐ Je désire une facture

Conformément à la loi « Informatique et libertés » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

A adresser à Pressagrimed SA - Mas de Saporta - CS 50032
34875 LATTES cedex - Tél. 04 67 07 03 66

De nouvelles têtes à la **chambre d'agriculture des Hautes-Alpes**

Le début de l'année marque l'arrivée de nouveaux personnels à la chambre d'agriculture haut-alpine.

Tout d'abord, Marie Fontamili qui a intégré depuis le 6 mars le poste d'assistante aux pôles : Politiques publiques et réglementation ; Productions animales et pastoralisme ; Productions végétales et forêt, et Valorisation promotion des produits. Issue d'une formation initiale de secrétariat et avec une expérience professionnelle de 14 ans en tant qu'assistante de direction, elle a choisi en 2022 de se former aux métiers de l'agriculture. Elle a intégré alors, le centre de formation ADFPA05 où elle sera initiée aux réglementations et pratiques agricoles. Grâce à plusieurs stages dans différentes exploitations maraîchères et en poules pondeuses elle a acquis une expérience de terrain. Aujourd'hui, elle met à disposition ses compétences administratives dans le secteur agricole qu'elle affectionne. Elle aura pour rôle d'assister les pôles dans leurs tâches quotidiennes et sera le lien entre ces derniers.

Début mars également, Nathalie Minary a pris ses fonctions de conseillère en formation agricole.

DR

Nathalie Minary.

DR

Marie Fontamili.

Forte d'une expérience professionnelle de 20 ans, elle est, originaire de la région parisienne et dispose d'une solide connaissance du monde de l'entreprise.

Elle a travaillé pendant quatre ans en tant que formatrice puis animatrice régionale pour une enseigne de grande distribution. Elle a accompagné plus d'une centaine de personnes dans l'acquisition de nouvelles compétences et le développement de leur parcours professionnel.

Elle possède également des compétences dans les domaines des ressources humaines et de l'administratif, qu'elle a pu acquérir tout au long de son parcours professionnel.

Dans son nouveau poste, elle vient ainsi renforcer l'équipe du pôle Économie de l'entreprise. Elle aura en charge notamment le développement de la formation continue des actifs agricoles, l'accompagnement des conseillers techniques pour la mise en œuvre de formations, la gestion administrative des formations, le suivi et le respect de la démarche Qualiopi.

Pour finir Bastien Rayne est le nouveau stagiaire au pôle Valorisation et promotion des produits et a rejoint les équipes au cours du mois de février. Sa mission principale est d'organiser un salon professionnel dans les Baronnies provençales destiné aux producteurs locaux, ainsi qu'à tous les professionnels de bouche et de logistique intéressés pour venir rencontrer et échanger afin de développer de nouveaux réseaux de vente par circuit-court sur le territoire.

DR

Bastien Rayne.

Originaire des Alpes-de-Haute-Provence, ce jeune homme de 22 ans est étudiant en Master 1 Gestion durable des territoires de Montagne à la faculté d'économie et de gestion de Gap. Le monde agricole ne lui est pas inconnu étant donné qu'il a travaillé à plusieurs reprises dans l'horticulture, le maraîchage, l'apiculture ou encore l'agritourisme. ■

Contacts :
• Marie Fontanili : marie.fontanili@hautes-alpes.chambagri.fr
• Nathalie Minary : nathalie.minary@hautes-alpes.chambagri.fr
•Bastien Rayne : bastien.rayne@hautes-alpes.chambagri.fr

Le Projet alimentaire territorial du Luberon, lauréat du Programme national pour l'alimentation

Comme pour le département des Alpes-de-Haute-Provence (voir p. 9) le parc naturel régional du Luberon a reçu le prix de l'appel à projets 2022-2023 du Programme national pour l'alimentation (PNA) pour son Projet alimentaire territorial (PAT). Les deux PAT figuraient parmi les 35 lauréats récompensés au Salon international de l'agriculture de Paris.

Le parc naturel régional du Luberon a été précurseur, dès 2008, dans la sensibilisation à l'alimentation durable, le soutien aux circuits courts et aux pratiques agroécologiques. Il anime le PAT du Luberon depuis 2017, labellisé de niveau 2 depuis 2020. L'objectif du PAT du Luberon est de maintenir cette dynamique de territoire. Il propose à présent de mettre l'accent sur la promotion de la « *diète méditerranéenne* » et sur les liens alimentation/santé, à une large échelle : de la restauration collective aux habitants. Il s'appuiera sur ses relais locaux (tiers-lieux, associations, autres PAT) pour assurer des actions efficaces et co-construites.

« *En plaçant l'alimentation méditerranéenne comme fil conducteur du PAT, le Parc et ses partenaires s'engagent dans un changement de paradigme indispensable pour assurer une transition agricole et alimentaire qui ne peut plus attendre*, précise le Parc dans un communiqué. *Modifier son alimentation permet d'agir directement sur sa santé, mais aussi sur celles des écosystèmes en soutenant une agriculture de qualité, locale qui engendre une économie circulaire.* » ■

DR

De gauche à droite : Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, Isabelle Bayonnette, responsable du pôle Agriculture et Tourisme durables au parc du Luberon, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et Patrick Courtecuisse, vice-président du parc du Luberon.

LE CHIFFRE 20

Le ministre de l'Agriculture a annoncé, le 27 février, la mise en place d'un fonds de compétences pour l'enseignement agricole. Il sera doté de 20 millions d'euros (M€) et proviendra du plan d'investissement France 2030. Ce fonds sera destiné à encourager les vocations et le renouvellement des générations. Il aura aussi pour objectif *« d'accélérer le développement des nouveaux outils, compétences et qualifications au service de l'agriculture de demain : hydraulique, robotique agricole, biocontrôle, par exemple, afin de renforcer notre souveraineté alimentaire dans un contexte de changement climatique »*, souligne un communiqué du ministère. Ce fonds sera *« déployé dans le courant de l'année 2023 »*, a précisé Marc Fesneau.

ActuAgri

Le gouvernement parie sur **les pluies annoncées**

Quinze jours après la réunion du Comité d'anticipation de la sécheresse, le 23 février, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, et Bérangère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, ont réuni, le 6 mars, l'ensemble des préfets en visioconférence pour faire le point sur la sécheresse.
Malgré quelques pluies éparses, la situation s'est fortement dégradée depuis une quinzaine de jours, sauf en Corse, observe le ministre. Alors que nous sommes habituellement en cette période en situation de remplissage des nappes d'eau souterraines, leur recharge était considérée comme basse à très basse pour 40 % d'entre elles, modérément basse pour 40 %, normale pour 15 % et 5 % modérément haute, fin février 2023, selon le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).
Fin février 2022, la situation était bien plus favorable, 20 % des nappes se situaient en position basse ou très basse, 25 % modérément basse, 30 % normale, 20 % modérément haute et 5 % haute à très haute. « *En raison du manque de pluie et d'enneigement, la recharge des nappes est très en retard par rapport à l'an dernier. La situation est particulièrement dégradée dans le bassin méditerranéen et le couloir rhodanien* », observe Christophe Béchu.

DR

Bérangère Couillard, secrétaire d'État à l'Écologie, et Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique ont participé à une réunion avec l'ensemble des préfets pour évoquer la question de la sécheresse.

Un nouveau rendez-vous programmé

Au 6 mars, quatre départements se trouvaient en alerte renforcée, l'Ain, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Orientales et le Var, auxquels sont venus s'ajouter la Drome et l'Ardèche, et deux en vigilance, la Savoie et les Yvelines. D'autres devraient les rejoindre prochainement notamment le Vaucluse et les Alpes-Maritimes, la Sarthe et la Corrèze.

À ce stade, une douzaine de départements seraient concernés. Pour le moment le gouvernement n'a pas pris de nouvelles décisions formelles, si ce n'est un raccourcissement des délais entre le franchissement des seuils d'alerte et la publication des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau. Il compte beaucoup sur les pluies annoncées en fin de semaine pour corriger cette situation très dégradée. Un nouveau point sera réalisé dans une quinzaine de jours au vu de l'importance des précipitations attendues dans les jours qui viennent, de leur répartition et du remplissage des nappes.
Habituellement la recharge hivernale se termine mi-avril avec le démarrage de la végétation qui absorbe l'eau pour sa croissance. ■

ActuAgri

Les Français inquiets par la sécheresse

Selon un sondage réalisé par l'Ifop pour le compte de la Coopération agricole, auprès d'un échantillon représentatif de la population française, entre le 28 février et le 1er mars, les Français sont très préoccupés par la sécheresse. 86 % estiment que le manque de pluie actuel et le risque de sécheresse pour cet été sont une menace importante sur les capacités de production alimentaire de la France pour nourrir sa population. Pour 60 % de nos concitoyens, ce sont les producteurs qui subissent le plus (en premier et en second), la hausse du coût des produits alimentaires, loin devant les fournisseurs d'intrants (engrais, énergie, produits phytosanitaires, etc.) des agriculteurs (37 %), puis l'industrie alimentaire (36 %) et la grande distribution (31 %). Enfin, lorsqu'on interroge les Français sur leur inquiétude principale pour l'avenir de l'alimentation en France, ils sont 41 % à répondre « *l'augmentation des prix* », puis « *la sécheresse* » (24 %). Conclusion de La Coopération agricole : « *ces résultats, en plein dans l'actualité, traduisent une réelle inquiétude de la population quant à la survie de nos capacités de productions, et donc de notre souveraineté alimentaire* ».

1 100 tonnes de denrées pour « **Les Agriculteurs ont du cœur** »

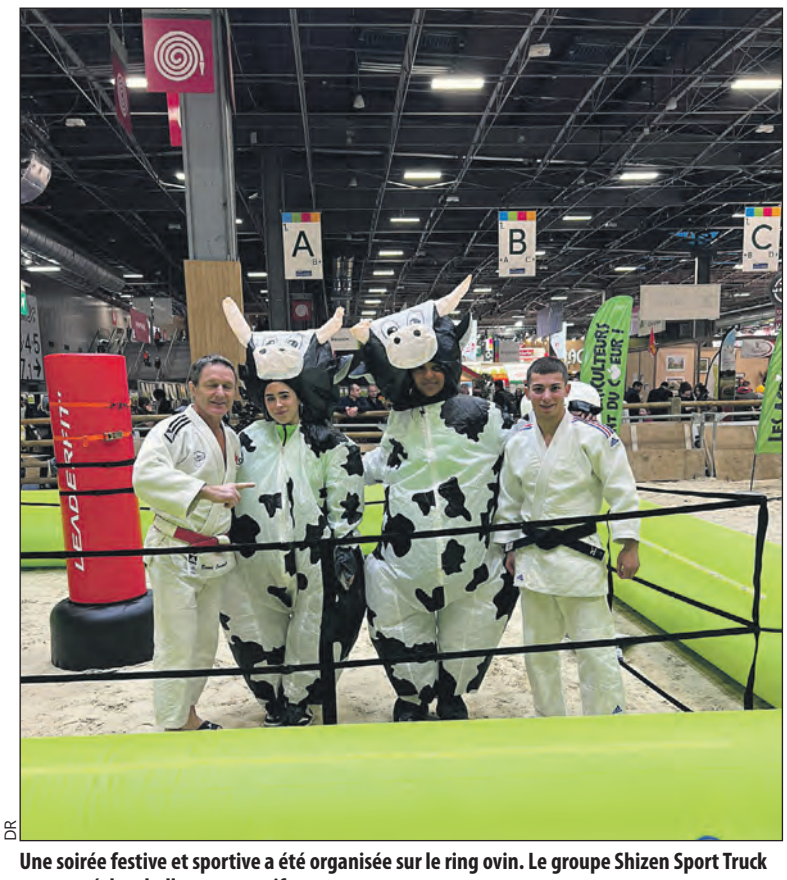

DR

Une soirée festive et sportive a été organisée sur le ring ovin. Le groupe Shizen Sport Truck a proposé des challenges sportifs.

Créée en 2021, l'association « *Les Agriculteurs ont du cœur* » a collecté 1 100 tonnes de denrées alimentaires pendant la dernière édition du salon de l'agriculture, battant ainsi les records des années passées. C'est à l'occasion d'une soirée festive et sportive, organisée sur le ring ovin, que les résultats ont été annoncés. C'est le groupe Shizen Sport Truck qui a proposé des challenges sportifs. La manifestation était animée par Benoit Campargue, judoka, fils d'agriculteur et ancien champion du monde. L'association qui organise régulièrement des « agri-défis » autour de la santé et du sport, sollicite les entreprises agroalimentaires, coopératives ou privées, ainsi que les agriculteurs. Ces dons seront ensuite distribués par le canal des Banques Alimentaires.
Témoignage de la générosité du monde agricole, l'association a également accompagné des jeunes des quartiers en visite sur le salon, en les faisant participer à différents ateliers. Elle a aussi permis à des femmes citadines souhaitant se reconvertir de découvrir le monde agricole. ■

ActuAgri

Un café-installation à Forcalquier

L'ADEAR 04 et Agribio 04 organisent une soirée d'échanges à partir de 18 h à la salle Pierre-Michel au rez-de-chaussée de la mairie de Forcalquier autour de la thématique de l'installation agricole avec pour sujet : « *S'installer à plusieurs, s'associer* ».
Les intervenants seront Maïté Martinez, responsable du Point accueil transmission de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, Sophie Blanchin, juriste, Rémy Sauvan, Mosaïque et Thibaud Hemon de la Safer. Par ailleurs, des agriculteurs témoigneront : Guillaume Coudray, paysan-brasseur en collectif, Lorraine Prunet, éleveuse caprins lait en cours d'association et Yoann Le Lay éleveur ovins lait en recherche d'associé.e.
À 19 h un atelier sera organisé autour de trois sujets : l'installation collective, la recherche d'associés et les modalités d'installation et les formes juridiques. ■

Cette soirée est gratuite sur inscription avant le 15 mars auprès de Coralie Gautier, adear04@jeminstallepaysan.org

Nouveaux **appels à projets** Leader Durance Provence

Le Groupe d'action locale (GAL) Durance Provence porté par Provence Alpes Agglomération lance de nouveaux appels ouverts jusqu'au 20 avril 2023.
Les projets devront être réalisés sur le territoire de la Moyenne Durance et concerner sur l'une des thématiques suivantes : éducation et sensibilisation à l'environnement ; valorisation et réduction des déchets ; économie verte ; valorisation des ressources du territoire ; tourisme ; services ; mobilité.
L'équipe technique se tient à disposition des porteurs de projets (agriculteurs, entreprises, artisans, commerçants, associations, collectivités, etc.) souhaitant être accompagnés dans la préparation de leur candidature. ■

Contact par mail ou téléphone : leader.durance-provence@provencealpesagglo.fr, Tél. : 06 32 34 96 45 ou 06 74 92 76 42 Plus d'informations sur : www.provencealpesagglo.fr

Terres de Jim : les 8, 9 et 10 septembre à Cambrai

Arnaud Gaillot, président du syndicat Jeunes Agriculteurs (JA), a lancé le 28 février sur le Salon de l'agriculture, la 9e édition de Terres de Jim. Celle-ci aura lieu sur une zone de 90 ha à l'est de Cambrai (Nord). JA attend la venue du président de la République, Emmanuel Macron qui a déjà participé à l'édition 2021 (Corbières-en-Provence) et celle de 2022 (Outarville).
Le syndicat attend entre 150 et 200 exposants « *dont une centaine de locaux* », a précisé Anthime Coupet, président du Comité d'organisation de Terres de Jim. Environ 70 000 spectateurs devraient se rendre sur site.
Cette 9e édition de Terres de Jim devrait précéder de peu l'examen du Pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricole (PLOA) au Parlement. C'est la deuxième fois que Terres de Jim pose ses valises dans la région Hauts-de-France. La dernière fois, c'était à Margny-lès-Compiègne (Oise) pour la quatrième édition. ■

ActuAgri

Tourisme : les communes devront promouvoir l'**alimentation verte et locale**

De nouveaux critères liés à l'alimentation et à l'agriculture durable pourraient devenir obligatoires pour les maires souhaitant obtenir le statut de commune ou station « touristique », d'après un arrêté soumis à consultation début mars. Objectif du gouvernement : « *verdir le classement* » et « *faire de la France la première destination du tourisme durable d'ici à 2030* ».
Le texte en consultation prévoit que les maires souhaitant obtenir ce sésame devront favoriser sur leurs marchés « *la commercialisation de produits locaux ou dont le mode de production et de distribution est respectueux de l'environnement* ». De même, la commune devra se prévaloir « *d'au moins un restaurant utilisant des produits locaux et engagé dans une démarche plus respectueuse de l'environnement* ». Le gouvernement attendra également au moins deux indicateurs d'une « *démarche active* » de développement durable, dont un engagement en faveur de « *la suppression de l'utilisation de pesticides* ».
Le classement en commune ou station touristique offre divers avantages aux maires, dont le « *surclassement démographique* » (prise en compte des visiteurs en plus des résidents permanents), la perception des droits de mutation ou encore la vente d'alcool lors d'événements. ■

Agrapresse

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES-ALPES | La session du mois de février a fait la part belle au parcours à l'installation. Elle a également abordé le sujet délicat du mal-être agricole avant d'évoquer les récentes Assises de l'eau.

Un réel **enthousiasme** chez les nouveaux agriculteurs mais d'autres en proie aux **difficultés de diverses natures**

Philippe Allec et Lionel Jacquemin, techniciens de la chambre consulaire, ont effectué un état des lieux du parcours à l'installation envisagée par de jeunes ou moins jeunes candidats voulant devenir éleveurs, maraîchers – les deux productions les plus plébiscitées l'année dernière -, céréalier, producteur de plantes à parfum et médicinales, de petits fruits, etc. « *300 DJA sur les huit années écoulées, c'est assez considérable !* », a commenté Lionel Jacquemin, qui complétait : « *le suivi de ces dossiers s'est accompagné de 198 avenants, signifiant un effort demandé aux candidats pour se réajuster à la réalité de leur projet ; une adaptation indispensable* ». Éric Lions précisait que « *120 dossiers étaient compliqués, en partie à cause de la transition vers la nouvelle Dotation Jeune Agriculteur en 2024. Occasionnant un surcroît de travail pour les faire aboutir* ». La DJA sort de la tutelle de l'État pour être placée dans le giron de la Région, laquelle est dans la nécessité de créer un service dédié.

Brigitte Cadenel, cheffe du service agriculture et espaces ruraux à la DDT 05, insistait auprès des futurs installés « *pour prévoir une année dans la perspective de votre projet ; néanmoins, nous sommes bien rodés avec la chambre* ». Thierry Chapel, directeur départemental des territoires, relevait « *la volonté de continuité et de cohérence ; pour ce faire, il faut mettre en place des réseaux pour que cela fonctionne bien au service des agriculteurs et des jeunes* ». Lionel Orcière, membre de la chambre, évoquait un obstacle à éviter : « *Il faut impérativement déposer les projets avant le 15 mai pour ne pas perdre une année de Pac !* »

M.F.

À la tribune, autour de Éric Lions ayant à ses côtés le préfet et le président du Conseil départemental (de gauche à doite).

Alexandre Lagier, de son côté, espère « *que cette crainte soit écartée en œuvrant ensemble avec la Région* ». Il est louable de constater pareille convergence pour ne pas rompre l'efficacité des services et la Région peut escompter être épaulée pour réussir la transition qui lui échoit.

Le bien-fondé de la DJA : 94 % des nouveaux installés toujours en activité au bout de cinq ans

Sur le profil des porteurs de projets, il est utile de préciser que 71 % ont entre 20 et 40 ans, que 20 % ont plus de 40 ans. Seuls 2 % ont moins de 20 ans, des fils et filles d'agriculteurs qui entrent dans la structure existante familiale. 75 % des nouveaux installés sont aidés par la DJA, les autres s'abstenant de la solliciter. Le bien-fondé de la DJA est illustré par ces deux derniers chiffres : si 85 % des nouveaux installés sont toujours en activité au bout de cinq ans, ils sont 94 % après avoir bénéficié de la DJA. « *L'importance de la dotation dans la pérennité de l'exploitation est évidente* », a plaidé le président Lions. Sandrine Hauser apportait un éclairage pertinent : « *l'élevage nécessite des investissements importants, ce qui induit une implication plus forte de l'agriculteur. Aussi, on n'arrête pas au bout de cinq ans !* »

Le mal-être agricole ne cesse de croître dans le pays. Ce n'est pas le moindre paradoxe quand on sait que le nombre d'agriculteurs diminue inexorablement et que, dans le même temps, le nombre de bouches à nourrir augmente. Ce sont donc les conditions dégradées du métier d'agriculteur qui apparaissent au grand jour. Décelées de longue date, mais qui s'accentuent. Un programme de prévention de ce mal-être a été mis en place au niveau national. D'emblée, Éric Lions précise : « *nous sommes tous des sentinelles, 24 h/24, 7 j/7, n'hésitez pas à nous contacter* ». C'est l'affaire de tout le monde. Il y a deux fois plus de suicides chez les plus de 65 ans agricoles que dans le reste de la population et la surmortalité est davantage présente en zone rurale isolée. Et ce n'est pas qu'un problème de revenus. Le dénigrement de l'agriculture, qui s'exprime au travers de cet anglicisme qui déferle, « l'agribashing », est un moteur de la perte de confiance qui va jusqu'au geste fatal. Dans un département comme le nôtre, la prédation qui a enflé ces dernières trente années, est à l'origine également du mal-être, aux sources multiples, telle, encore, la pression exercée par une fraction des écologistes, a-t-on entendu.

M.F.

L'assistance était attentive.

Le mal-être agricole est l'affaire de tous

Que peut-on faire ? Chacun s'accorde à dire qu'il faut « *un diagnostic local partagé ; un réseau de sentinelles* ». Certes, ce n'est pas aisé de se découvrir une telle vocation, « *mais repérer au plus tôt quelqu'un qui va mal est impératif* ». « *Est-ce que tu peux mettre fin à tes jours ? Ne pas hésiter à poser la question. Cela indiquera à la personne concernée qu'elle n'est pas aussi seule qu'elle le pense.* » Une formation en ce sens aura lieu à Embrun le 6 avril prochain [se renseigner auprès de la chambre]. Le président Éric Lions évoquait encore « *le rôle du syndicalisme* » dans ce délicat compartiment de la vie agricole. « *Le nombre de cas nous ayant été signalés double tous les quatre ans et reconnaissons qu'il est difficile d'entrer dans l'intimité des gens* ».

Michel Orcière, ancien président, toujours aussi assidu auprès de ses pairs, se désolait : « *quand un agriculteur fragilisé téléphone et tombe sur un répondeur* ! » Brigitte Cadenel précisait : « *quand on a connaissance d'un agriculteur en difficulté, on prend des mesures avec la MSA, la chambre... au cas par cas* ».

À la chambre des Hautes-Alpes, Jean-Luc Pelloux et Gilles Peyron sont à l'écoute. De même que Sophie Simiand, conseillère, en charge des dossiers d'agriculteurs en difficulté et qui se tient à disposition de tous.

Dans un registre plus heureux, Bernard Allard-Latour annonçait que le chantier de la future Maison des Agriculteurs « *va bon train, malgré un peu de retard. Nous devrions prendre possession du nouveau bâtiment à l'automne* ». Et y tenir la prochaine session espèrent les membres de la Chambre. ■

Maurice Fortoul

ASSISES DE L'EAU

« *J'ai quitté la séance !* », tempête Bernard Allard-Latour

« *Je représentais notre chambre et j'ai assisté à deux ateliers ; l'hydraulique agricole et la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Mais à la présentation qui en a été faite par l'Agence de l'eau, j'ai quitté les lieux !* », a clamé Bernard Allard-Latour, le représentant de la chambre consulaire à l'adresse de l'assistance et, tout particulièrement du préfet Dominique Dufour et, occasionnellement, du président du Département, Jean-Marie-Bernard.

« *Vous, les Haut-Alpins, on a besoin de vous ! Par exemple en retenant l'eau en cas de crue. On nous réclame constamment la solidarité de l'amont vers l'aval ; il faut aussi celle de l'aval vers l'amont. Il est demandé à l'amont de protéger l'aval, mais nous n'avons pas la masse démographique et les collectivités territoriales locales n'ont pas les moyens financiers. Il faut revoir la loi de financement de la Gemapi. Le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance reconnaît notre incapacité financière et il pourrait porter le dossier. Mais tous ces propos n'ont pas figuré dans le rapport de la table ronde !* »

Après cette mise au point, Jean-Marie Bernard a rappelé que « *la façon dont on gérera l'eau à l'avenir nécessite un débat et des consensus* ». Puis Dominique Dufour, représentant de l'État, répondant brièvement aux inquiétudes exprimées au cours de la session, concluait : « *Il y a vraiment des raisons de penser à un développement futur de l'agriculture dans les Hautes-Alpes* », assurant son soutien.

DISTINCTION | Le président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a été fait chevalier par Jean-Marie Bernard à l'occasion de la session de la chambre consulaire.

Éric Lions honoré par l'Ordre national du Mérite

Traduire le dynamisme de la société, donner valeur d'exemple, reconnaître la diversité de la société française, telle est la triple vocation de l'Ordre national du Mérite, institution républicaine née en 1963, à l'initiative du grand chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, le général Catroux, avec l'appui du général de Gaulle, dans une France en pleine modernisation.

Éric Lions, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, a des mains de Jean-Marie Bernard, président du Conseil départemental et lui-même membre de l'Ordre. Souvent, pareille cérémonie se déroule sous les « *ors de la République* », expression faisant explicitement référence à la décoration fastueuse faite de dorures sur bois qui caractérise de nombreux bâtiments abritant des lieux de pouvoir, à l'instar des palais de la République et, par extension, les salons préfectoraux. Jeudi 23 février, si l'intronisation s'est déroulée dans les modestes locaux de la chambre consulaire, elle n'en fut pas dénuée de solennité pour Éric Lions, entouré des siens : famille, amis, pairs du monde agricole ; ainsi que des parlementaires Claire Bouchet et Jean-Michel Arnaud, des autorités départementales, le préfet Dominique Dufour au premier chef, des salariés de la chambre d'agriculture.

M.F.

Le président Jean-Marie Bernard épingle Éric Lions dans un mouvement d'émotion partagée.

Solennité et émotion réunies dans un même élan pour saluer l'action d'un homme au service de l'intérêt commun. En la circonstance, celui du monde agricole montagnard. « *Paysan* » étant sans doute un terme davantage apprécié du nouveau chevalier, car souvent considéré comme plus authentique du territoire où il vit, fonde famille et s'insère dans son milieu sociétal. Soit le portrait d'Éric Lions, engagé de longue date dans les responsabilités de la profession agricole, notamment avec Jeunes Agriculteurs des Hautes-Alpes avant d'être élu à la présidence de la chambre d'agriculture en 2019. Sans omettre la fonction de conseiller municipal à Châteauroux-les-Alpes, son terroir.

« Éric, c'est un peu le Haut-Alpin dans toute son essence »

L'événement se produisait à la veille de l'ouverture du Salon international de l'agriculture de Paris (voir p. 7 à 12), dont on sait l'importance pour l'agriculture haut-alpine, pour l'équipe consulaire rassemblée autour de son président. D'ailleurs, celui-ci insistait sur l'esprit fédératif qui est le sien : « *un homme seul est rien ! Tous les projets que nous faisons, que nous ferons, seront les nôtres* ». Le personnage du chevalier étant comme un assemblage de vertus bien définies, le devenir fait exigence d'honneur et de devoir.

« *Cet ordre auquel je suis, à titre personnel, très attaché, est le dépositaire des valeurs fondamentales de notre République* » devait dire Jean-Marie Bernard, au titre de l'aspect solennel du moment. « *Et puis, il y a l'émotion de remettre cette distinction si honorifique à quelqu'un que je connais bien et que je considère comme un ami. Éric, c'est un peu le Haut-Alpin dans toute son essence. Issu de générations d'hommes qui ont cultivé la terre haut-alpine* », poursuivait-il.

Retraçant le parcours débuté en 1985 au sein de JA 05, jalonné de multiples responsabilités dans le giron du monde agricole et rural, tout en se consacrant à l'exploitation familiale transmise désormais à ses fils, Maxime et Clément, le président du Département saluait l'engagement résolu et permanent qui a conduit, « *en toute logique à ce que Éric soit nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite* ». ■

M.F.

DOCUMENTAIRE | Mardi 21 mars à 20 h une projection du film « *Croquantes* » au cinéma Le Roc à Embrun en présence de l'équipe du film.

La montée en puissance des agricultrices

L'ADEAR des Hautes-Alpes, l'association Foire bio Génépi et Les films Hector Nestor organisent une projection-rencontre du documentaire « *Croquantes* » mardi 21 mars à 20 h au Cinéma Le Roc à Embrun dans les Hautes-Alpes en présence de femmes du film, de la réalisatrice et de membres du collectif de paysannes « Favoriser l'agroécologie de montagne ».

Le film retrace les aventures partagées des agricultrices du Groupe Femmes 44, durant trois ans. Lors des réunions mensuelles avec Émilie, l'animatrice du Groupe Femmes, les agricultrices se découvrent. Elles apprennent de leurs différences, se forment et débattent. Elles puisent de la force dans leurs expériences communes. Ensemble, elles vont explorer de nouveaux champs des possibles, oser dire et questionner un modèle agricole qui peine à leur laisser une place qui leur convient. Ces croquantes des temps modernes vont joyeusement se saisir de leurs histoires pour créer de nouvelles solidarités et ouvrir les imaginaires.

Un métier hors du commun

Le documentaire suit la montée en puissance de ces agricultrices grâce à l'action collective. Le film donne aussi à voir un autre visage de ces femmes lors de séquences plus intimes, filmées sur leurs fermes, au travail. Sans paroles, ces moments presque chorégraphiés dévoilent des gestes sûrs et des corps fatigués, un métier commun mais des approches singulières, des paysages de la ruralité.

Leurs solitudes tranchent alors avec l'émulation collective et racontent au plus près de leurs vécus, les réalités et les grands écarts de leur quotidien.

« *Croquantes* » fait partie d'un cycle de documentaires d'intervention sociale intitulé « *Femmes, territoires et transformations* ». « *Croquantes* » et « *Habitantes* », les deux films produits par les films Hector Nestor et réalisés par Tesslye Lopez et Isabelle Mandin, interrogent la place des femmes sur leur territoire de vie, l'un rural et l'autre urbain. ■

Renseignements :
ADEAR des Hautes-Alpes,
adear05@orange.fr
ou Tél. : 07 81 47 19 95.

EMPLOI | Une journée d'information et de sensibilisation a été organisée à Gap le mardi 28 février. Une quarantaine de personnes y a participé.

Employer un berger salarié, les détails du **parcours** de **l'éleveur-employeur** vus **à la loupe**

Sous l'égide du service Prévention des risques professionnels de la MSA Alpes-Vaucluse, une réunion d'information et de sensibilisation sur le sujet « l'éleveur-employeur » s'est tenue ce mardi 28 février dans les locaux de Gapotel-Adonis de Gap.
Une quarantaine de participants venus de l'ensemble des Hautes alpes, a pu écouter les informations apportées par la DDT05, le Cerpam, la DDETSPP 05 et la FDSEA 05. Leurs représentants ont abordé chaque point administratif de l'emploi d'un berger salarié « *pour surveiller les animaux et en prendre soin durant l'estive* » indique le préambule. Les démarches et obligations en la matière ne manquent pas, ouvrant en cas de manquement, à la responsabilité de l'employeur.

B.T.

« *Les rapports à l'ancienne ne correspondent plus au monde d'aujourd'hui, respectez les procédures pour éviter les problèmes, notamment, avec votre salarié* », conseillaient les intervenants de la DDT05, DDETSPP 05, Cerpam et autres organismes présents.

De la cabane à la fin du contrat, le pas à pas administratif

Depuis 2022, des campagnes de contrôle des hébergements sont réalisées en alpage. Elles ont motivé cette réunion d'information tant « *plusieurs axes d'amélioration* » se sont avérés « *possibles* » indique l'invitation envoyée aux éleveurs des Hautes Alpes.

Le parc des cabanes qui héberge les salariés-bergers doit correspondre à des normes.
La législation impose au moins 11 m² par personne et une hauteur de plafond à 2 m au minimum. La liste des équipements est détaillée concernant l'eau et les installations sanitaires en prenant en compte la mixité possible des salariés en estive. Un cadre réglementaire précis comprend les conditions d'hébergement, d'équipement, les conditions de vie, de sécurité et d'emploi, notamment sur le temps de travail
Les conditions de travail sont régies avec la même rigueur et être clairement détaillées sur le contrat de travail sans omettre la visite médicale à l'embauche et le suivi au long du contrat. La fiche de poste tout autant détaillée, se calque sur la grille nationale de classification du salarié selon sa technicité, son autonomie, responsabilité abordant le management et le relationnel, permettant la qualification du salarié, en technicien, agent de maîtrise ou cadre.

Un métier pénible en tension

À la fiche de poste claire et nette, se joint le décompte des horaires tout aussi précis. « *L'encadrement administratif rigoureux est une garantie de tranquillité pour l'employeur* », soulignent les organismes présents.
« *Difficile de trouver un berger* », les témoignages sont nombreux dans l'assistance et renvoient souvent à la difficulté « *d'être difficile sur un choix inexistant et le peu de renseignements livrés par le candidat lui-même* ». Il a été également abordé l'emploi de travailleurs étrangers de l'Union Européenne et hors Union Européenne. Pourtant, devant l'augmentation des prédations sur les troupeaux, l'emploi d'un ou de bergers salariés s'avère une obligation pour garder la place importance du pastoralisme dans l'économie locale.
« *Anticiper l'embauche* » est-il conseillé par les intervenants, rappelant que les documents comme les conventions collectives sont mis à disposition des éleveurs- employeurs, et que les services de l'État, de la MSA, les syndicats et la chambre d'agriculture sont présents pour les aider à mener à bien les différents stades administratifs, réussir l'estive des troupeaux et fidéliser des bergers-salariés gestionnaires saisonniers de leurs cheptels. ■

Brigitte Tempestini

Service prévention des risques professionnels MSA Alpes-Vaucluse, Tél. : 04 92 40 11 65.

CUEILLETTE | Dans le Puy-de-Dôme, début février, l'Université européenne des saveurs et senteurs de Forcalquier a présenté son projet de Cueillette alpine responsable au cours des rencontres de l'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages.

Cueillir dans la nature, **oui**, mais **pas n'importe comment**

Mercredi 1er février l'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages (AFC) organisait une rencontre entre les cueilleuses et les cueilleurs de France dans la Puy-de-Dôme. À cette occasion, l'Université européenne des saveurs et des senteurs (UESS) de Forcalquier a présenté son projet baptisé Cueillette alpine responsable (CARE). Lors d'une table ronde sur les initiatives et les pratiques de la gestion de la ressource végétale, une dizaine d'intervenants est intervenue dont Laurence Chaber, ethnobotaniste et cueilleuse de Saint-Etienne-les-Orgues qui a présenté le projet CARE que pilote l'UESS en partenariat avec me Conservatoire botanique national alpin. Financée par les régions Sud-Paca et Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que l'Union européenne cette initiative a déjà permis de réaliser un état des lieux précis de la flore sauvage cueillie sur le territoire alpin.

« *Cette étude a montré l'incroyable diversité des plantes cueillies. Elle a pour but de sensibiliser divers publics aux enjeux de la biodiversité végétale et fait le lien entre préservation de la richesse floristique et gestion de ces plantes en tant que ressources. Elle porte un éclairage contemporain sur la cueillette et ses enjeux de préservation de la biodiversité. L'histoire des cueilleurs et des colporteurs de la montagne de Lure retracé au sein de l'Artemisia Museum continue à s'écrire* », précise l'UESS dans un communiqué.

Une exposition itinérante

Dans un but pédagogique, une exposition itinérante a été conçue et sera visible du 1er au 15 avril à l'Artemisia museum de Forcalquier. Elle permettra au public de mieux comprendre les enjeux d'une cueillette responsable et de découvrir, parmi les plantes rencontrées au gré des balades, celles qui doivent être protégées : ail des ours, génépi, gentiane jaune, etc. L'exposition reviendra ensuite au musée durant l'automne après avoir voyagée dans le massif alpin.
L'UESS rappelle que la cueillette de plantes sauvages est un métier ancestral qui se professionnalise, c'est pourquoi l'AFC a publié un Guide des bonnes pratiques. Un ouvrage qui alerte et sensibilise sur l'état et le devenir de la ressource en plantes sauvages. Il s'adresse à tous les professionnels de la filière et propose « *des connaissances et des méthodes pour qu'ensemble nous assurions la préservation et la pérennité de cette ressource commune* ». ■

A.G.

AFC

Récolte de l'arnica des montagnes par des cueilleurs professionnels. L'UESS et le Conservatoire botanique alpin ont lancé un projet autour de ces pratiques afin de les rendre plus responsables.

L'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages

Depuis sa création en 2011, l'AFC s'est donné pour missions de faire reconnaître le métier de cueilleur de plantes sauvages et de construire de bonnes pratiques de cueillette dans une démarche collaborative. Elle compte aujourd'hui 240 adhérents parmi lesquels, cueilleuses et cueilleurs professionnels côtoient entreprises productrices et/ou utilisatrices de plantes sauvages, laboratoires de phytothérapie et de cosmétique, institutions, organisations professionnelles, collectivités, cueilleurs amateurs etc.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
25 FEVRIER > 5 MARS 2023

Plus de 600 000 visiteurs pour le cru 2023

Après une édition 2022, encore en proie à des restrictions sanitaires, mais qui avait tout de même attiré plus de 500 000 personnes, le millésime 2023 du Salon international de l'agriculture (SIA) a fait encore mieux avec 615 204 visiteurs dont 110 000 visiteurs le samedi 4 mars, une affluence qui a poussé les organisateurs à stopper les entrées dès 16 h 30 pour garantir la sécurité et le confort de visite.

Pour les deux départements alpins cette année encore, l'expérience a été exceptionnelle avec de nombreuses prises de contacts, découvertes, dégustations et animations.

Rodées, les Hautes-Alpes ont encore proposé une programmation d'animations chargées et qui drainaient toujours plus de curieux qui venaient admirer les savoir-faire des producteurs et artisans, mais également se régaler des spécialités pour beaucoup, estampillées HAUTES-ALPES Naturellement®. Le jour de l'ouverture les deux chefs cuisiniers ont été mis à rude épreuve avec des commandes de planches de charcuteries qui n'ont cessé d'affluer et ont mis à mal leur stock nécessitant un réassort express pour assurer les jours suivants.

Une vitrine exceptionnelle

Pour sa deuxième participation le département des Alpes-de-Haute-Provence avait tiré les leçons de sa première participation en proposant un stand plus ouvert avec des espaces dégustation et démonstrations élargis. Là encore, le succès a été au rendez-vous dès le premier jour puisque des centaines de cadeaux, sachets de lavandes et goodies ont été distribués, sans compter les litres de bières et de vins dégustés ainsi que les fromages et les litres d'essence de lavande vaporisés dans l'atmosphère. Lors de l'inauguration officielle des stands que ce soit pour la Région ou les départements le mot qui revenait le plus souvent était fierté.

A.G.

Renaud Muselier, président de la région Sud-Paca a inauguré le stand de la Région entouré des présidents de départements.

Fierté d'être présents pour cet événement incontournable de la vie agricole française, fierté de présenter des savoir-faire uniques et singuliers, fierté de partager un état d'esprit propre à la région Sud-Paca mais surtout fierté de promouvoir un territoire et un terroir. À l'issus de ce SIA 2023 tous sont prêts à revenir encore meilleurs l'an prochain pour présenter le plus beau visage de leur département. ■

A.G.

Pour l'inauguration du stand bas-alpin, les Compagnons de l'olivier Haute-Provence Luberon Verdon ont assuré l'animation, notamment musicale.

A.G.

A.G.

Sur le stand des Alpes-de-Haute-Provence le président de la Région a rencontré les élèves du lycée de Carmejane.

A.G.

Le président a trinqué de bonne grâce avec les représentants du Département, le président de la chambre d'agriculture et les producteurs haut-alpins.

A.G.

Accompagné d'André Bernard (à d.), président de la chambre régionale d'agriculture, Renaud Muselier a lancé cette nouvelle édition.

A.G.

Photo de famille sur le stand des Alpes-de-Haute-Provence.

A.G.

Entourés des membres de la Confrérie de la pomme, Renaud Muselier et Jean-Marie Bernard, ont inauguré le stand des Hautes-Alpes.

A.G.

Éric Lions, président de la chambre d'agriculture a remis des produits locaux à Renaud Muselier.

Le salon en chiffres pour les Hautes-Alpes

- **70 litres** de génépi
- **1 820 litres** de bière
- **1/2 tonne** de pommes des Alpes-de-Haute-Durance
- **180 litres** de lait de vache collectés sur place pour affiner du bleu du Queyras
- **50 kilos** de Bleu du Queyras vendus et dégustés
- **Plus d'une centaine** de tourtons et de plateaux de charcuterie engloutis

Les Hautes-Alpes au Sénat

A.G.

À l'occasion du SIA, l'ensemble de la délégation haut-alpine a été reçue au Sénat par le sénateur Jean-Michel Arnaud et ses collaborateurs.
Ils se sont réunis dans les salons de la questure de la Haute-Assemblée autour d'un buffet de produits issus des terroirs du département.

LES PAPILLES ET LES PUPILLES EN EFFERVESCENCE

A.G.

Bernadette Brunet de la Maison des bêtes à laine de Cervières a montré toute sa dextérité pour manier le rouet qui lui permet de filer la laine de ses brebis.

A.G.

Même si l'olivier était la star du stand des Alpes-de-Haute-Provence la lavande et les amandes de la Maison Angelvin ont fait recette.

A.G.

L'Université européenne des saveurs et senteurs de Forcalquier a proposé une démonstration de distillation qui a été fortement appréciée des visiteurs curieux.

A.G.

Gilles Gradian du Gaec du Riou a confectionné des centaines de petits sachets de lavande pour le bonheur des petits et des grands.

A.G.

Le vélo qui permet de baratter le beurrre du lycée agricole des Emeyères de Gap remporte toujours un franc succès.

A.G.

La Bière de la Durance a élaboré une bière Irresitible spécialement pour le SIA.

A.G.

Le matin et pour le goûter Sacré Willy proposait du chocolat chaud ou la dégustation de lait frais. Cela changeait du vin et de la bière !

A.G.

Les stands étaient souvent pris d'assaut par les visiteurs.

A.G.

Damien Fornengo, conseiller en grandes cultures biologiques et animateur de la filière « Blé Paysan BIO » a proposé une animation autour des variétés paysannes et de la filière sur le stand de la Région accompagné de Pierre Albouy, agriculteur bas-alpin.

A.G.

Les petits plats concoctés par les Délices de Baronnies étaient fortement prisés par les gourmands qui passaient à proximité du stand des Hautes-Alpes.

À peine installée la presse de Rémi Pelestor a intrigué et les volontaires pour l'actionner n'ont pas manqué, curieux de voir les poires sarteaux se transformer en jus sous leurs yeux à la force des mollets.

A.G.

A.G.

Le viticulteur manosquin Jean-Guillaume D'Herbès du Château Saint-Jean a fait déguster ses crus dont un a été récompensé au Concours général agricole.

A.G.

L'équipe de Bienvenue à la ferme Alpes-Provence a été présente tout au long du salon avec des producteurs qui se sont relayés dont sa présidente Johanna Guillermin (à d.) aidée de Marinette Gonzalez de la chambre d'agriculture.

Des jeunes **pleins d'avenir**

A.G.

Étudiants en BTS Analyse et conduite des systèmes d'exploitations (ACSE) au lycée de Carmejane Amandine Bourgue, Dorian Courrias et Loris Gradian ont travaillé sur le lavandin dans le cadre d'un projet scolaire. Pour celui-ci, ils sont venus faire découvrir cette culture qui leur est chère au SIA.

La soirée **MasterChef**

Afin de célébrer l'événement le département des Alpes-de-Haute-Provence a organisé une soirée autour du magazine MasterChef qui a consacré son dernier numéro au territoire. Pour l'occasion plusieurs chefs avaient fait le déplacement dont Jany Gleize le chef de la Bonne étape.

A.G.

A.G.

La fine équipe du Département et de l'Agence de développement des Alpes-de-Haute-Provence qui n'a pas ménagé ses efforts pour être véritablement irrésistible !

A.G.

Les glaces Otantic de Chorges ont été très appréciées notamment celle au génépi.

A.G.

Le petit épeautre dans tous ses états ! Les plus jeunes étaient fascinés par la fabrication des pâtes.

A.G.

Benoit Gauvan n'est pas seulement maire et conseiller départemental, c'est également un as de la confection de sachets de lavande !

A.G.

Amateurs éclairés ou non ont pu découvrir les subtilités des crus bas-alpins.

A.G.

Fabriquer de la bière au Salon de l'agriculture c'est possible ! Le Dévoluard François Lefebvre de la brasserie Interstellaire l'a prouvé, partageant sa passion et son savoir-faire.

A.G.

Frédéric et Stéphanie Monnet de Château-Ville-Vieille ont réalisé de A à Z des petits bonbons au miel sur le stand des Hautes-Alpes. Une dextérité fascinante !

A.G.

Coralie Selon de la Savonnerie Kesia de Château-vieux a réalisé du dentifrice en poudre à base d'ingrédients naturels sous l'œil curieux de Christian Hubaud, vice-président en charge de l'agriculture au CD05.

A.G.

Antoine Olivi de Vallouise réalise des couteaux à partir de métaux récupérés sur les remontées mécaniques. Sa démonstration de forge à froid a fait sensation.

A.G.

Fier de sa coopérative Jean-Michel Tron a voulu faire déguster lui-même sa raclette.

Des **accords** et des **rencontres importantes**

André Bernard, président de la chambre régionale d'agriculture, Renaud Muselier, président de la Région et Stéphane Honorat, président de la Coopération agricole Sud ont signé un accord autour de la notion de la production et de la consommation responsables sur le territoire régional.

Jean-Michel Tron a reçu des mains du ministre de l'Agriculture le prix décerné au Département pour son PAT dans le cadre de l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation.

Marion Magnan, conseillère départementale a participé à une réunion de travail avec Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et Renaud Muselier notamment sur la question de l'eau.

Frédéric Esmiol, président de la CA 04 et Christian Moutte, président de la caisse régionale du Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur ont renouvelé le partenariat qui les unit notamment concernant la communication de la chambre consulaire et son développement numérique.

L'histoire de l'agriculteur valensolais Roger Masse qui aurait rencontré des extra-terrestres sur le plateau a fait l'objet d'une fiction réalisée par Dominique Filhol et Edouard Blanchot. Un tournage auquel ont collaboré le Département et l'Agence de développement.

Éliane Barreille a signé la Charte des communes et des territoires pastoraux proposée par l'association des communes pastorales de la région Sud avec Denise Leiboff, présidente de l'Association des communes pastorales de la région Sud-Paca. Cette charte de défense du pastoralisme concerne la protection des troupeaux contre les prédateurs, l'intégration du pastoralisme dans les plans d'urbanisme et de développement territorial, la valorisation des produits du pastoralisme et la conservation du patrimoine culturel du pastoralisme.

A.G.

DES VISITEURS DE QUALITÉ

A.G.

Charles-Ange Ginesy, président du département des Alpes-Maritimes et Éric Ciotti, président du parti Les Républicains ont fait un passage par les Alpes-de-Haute-Provence.

A.G.

Venue en voisine Dominique Santoni, présidente du département de Vaucluse a pris la pose aux couleurs des Alpes-de-Haute-Provence.

A.G.

Aurélia, agricultrice haut-alpine, ancienne participante à l'Amour est dans le pré a reçu de nombreuses visites sur le stand avec d'anciens participants du programme (à g.) ou Étienne, agriculteur et youtubeur au plus de 100 000 abonnés.

A.G.

La nouvelle Miss France agricole est venue sur le stand du département d'origine de sa prédécesseur !

A.G.

Marc Fesneau est reparti avec un paquet de petits bonbons au miel du Queyras.

A.G.

Partie il y a quelques mois en Vaucluse Violaine Démaret l'ancienne péfète n'a pas pu s'empêcher de revenir trinquer avec la présidente bas-alpine.

A.G.

Au prix de gros efforts Benoit Gauvan et Gilles Gradian ont réussi à remettre un sachet de lavande à la Première ministre qui l'a humé avec plaisir.

A.G.

Venue sur le stand de la région Sud Paca dont elle est l'ambassadrice de l'agriculture Karine Le Marchand n'a pas manqué de venir voir Aurélia sur le stand des Hautes-Alpes où tous se pressaient pour poser à ses côtés.

Le loup plane même à Paris...

A.G.

Sur le stand de la Maison régionale de l'élevage Paca, les représentants syndicaux, le président de la Région, les acteurs de la filière ont pu rencontrer le préfet référent loup Jean-Paul Celet. Alors que le nouveau Plan national loup est en cours d'élaboration la profession attend une réaction et des actes de la part de l'État. Les propos du préfet Celet à l'occasion du SIA n'ont pas été en ce sens selon Laurent Depieds président de la FDSEA 04 qui trouve que la réponse de l'État n'est pas à la hauteur des enjeux et que de nombreux sujets restent en suspens.

Un challenge relevé !

A.G.

Loïc et Florence Faure ont décidé de tenter un pari que certains pouvaient qualifier de risqué. En effet, ils ont décidé de prendre un stand de vente directe au sein de l'espace régional. L'investissement est conséquent cependant le jeune couple a tenté l'aventure et avec succès puisqu'ils ont réussi à rentabiliser leur premier SIA. Productrice de charcuterie et de viande dans le Champsaur, Florence est installée en Gaec avec ses parents. Ils élèvent plus d'une centaine de limousines dont ils écoulent la viande et les produits transformés en vente directe sur les marchés et à la ferme. Labellisés HAUTES-ALPES Naturellement®, leurs produits ont ravi les visiteurs surpris par ces saucissons de bœuf et non de porc.

Le lycée de Carmejane en force !

A.G.

Les terminales BPREA du lycée de Carmejane ont eu la chance de venir passer quelques jours au SIA. L'occasion de passer sur le stand du département et de poser avec la présidente.

Les arboriculteurs au bord de l'implosion

Cela fait plusieurs semaines, voire mois, que la pression monte dans la filière arboricole alpine.
Après l'opération d'arrachage et d'information des consommateurs avec une action dans les supermarchés haut-alpins et sisteronais les arboriculteurs des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence ont décidé de frapper plus fort pour faire entendre leur voix.
S'ils étaient présents sur les stands lors du Salon international de l'agriculture pour faire découvrir leur savoir-faire et leurs produits, ils l'étaient également pour montrer leur colère et faire passer un message à grand renfort de t-shirt et de slogans explicites : « *Nous avons le droit de manger ce que nous n'avons pas le droit de produire* », « *Producteurs dépouillés jusqu'au trognon* », #paietonproducteur, « *Stop aux normes franco-françaises bien plus restrictives que les normes européennes qui précipitent la faillite de notre filière* », « *Normes franco-françaises les producteurs de pommes en prennent plein la poire* », etc.
Étranglés de toute part, les producteurs sont mis à mal aussi bien par les coûts de production qui flambent que par la concurrence déloyale des pommes étrangères, notamment polonaises, qui affluent sur le marché français sans la moindre réaction de l'État, voire sa complaisance.

Détresse et colère mêlées

C'est pourquoi, une vingtaine d'arboriculteurs a pris la direction du Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis mercredi 1er mars, dès potron-minet, pour aller à la rencontre des metteurs en marchés qui commercialisent ces pommes polonaises et étrangères qui ne répondent absolument pas aux normes auxquelles sont astreints les producteurs hexagonaux. « *Nous voulions discuter avec eux du pourquoi et du comment mais surtout les alerter sur le fait que nous nous n'y arrivions pas*, explique Jérôme Samuel, co-président du Groupement fruitier des Hautes-Alpes, le visage très fermé et soucieux. *Nous devons sensibiliser à la détresse des arboriculteurs qui sont face à des problèmes multiples : charges, main-d'œuvre, produits phyto, énergie, etc. Mais également les contraintes de cahiers des charges imposés par les grandes et moyennes surfaces qui nous pénalisent alors qu'ils vendent des pommes polonaises.* »
Le producteur révèle que l'Association nationale pommes-poires (ANPP) a fait tester des échantillons de ces pommes étrangères et que des résidus de pesticides et de produits phytosanitaires y ont été découverts mais que rien n'est fait. La preuve en est puisque lors de leur visite du MIN de Rungis les arboriculteurs ont pu voir des pommes importées mais également « *francisées* » par un metteur en marché qui avait déjà été visé l'an dernier. « *Il faudrait un traçage au kilo près pour les fruits et les légumes*, déclare Jérôme Samuel. *Nous avons demandé quoi faire car il faut que tout le monde aille dans le même sens sans se bloquer de marchés. Il est important de comprendre que la situation est grave.* »
S'ils ont essayé de faire bonne figure et de montrer un visage positif de leur profession lors de ce SIA les arboriculteurs n'en restent pas moins vigilants et près à se mobiliser à nouveau pour faire entendre leur voix mais surtout leur désespoir. ■

A.G.
Au petit matin une délégation d'arboriculteurs des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes s'est rendue au Marché d'intérêt national de Rungis.

A.G.

DR

A.G.
Durant toute la durée du SIA les arboriculteurs n'ont pas ménagé leurs efforts.

A.G.
La communication était de mise.

A.G.

A.G.
Dégustation de quartiers de pommes fraîches et jus pressé sur place étaient au programme pour informer les visiteurs du salon.

DR
Lors de leur visite au MIN de Rungis, les arboriculteurs sont tombés sur ces caisses de pommes venant d'Italie arborant la marque Gold Rosè. Une marque déposée par un metteur en marché pour abuser les consommateurs et leur faire croire à une marque Premium.

Lancement du plan de souveraineté fruits et légumes

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a profité du SIA 2023 pour annoncer le lancement d'un plan de souveraineté pour la filière des fruits et légumes. « *Ce plan permet d'accompagner cette filière dans le renforcement de sa capacité productive tout en répondant aux enjeux de planification écologique*, explique le ministère. *Aujourd'hui, la moitié des fruits et légumes consommés dans notre pays sont issus de l'importation. Depuis l'an 2000, la France a perdu 14 points d'approvisionnement et cette tendance s'accentue. La filière des fruits et légumes est un pilier de notre souveraineté alimentaire, de notre action d'adaptation au changement climatique et de la transition agro-écologique. Le gouvernement avait annoncé dès mars 2022 sa volonté d'accompagner cette filière essentielle.* »
Entre septembre 2022 et janvier 2023, une concertation a été lancée « *afin de partager nos ambitions, confronter les avis ainsi que construire, collectivement, une stratégie et une vision commune* ».
L'objectif de ce plan est de gagner cinq points de souveraineté en fruits et légumes dès 2030 et enclencher une hausse tendancielle de dix points à horizon 2035.
Il devrait permettre d'engager des transformations structurelles de la filière pour renforcer durablement la capacité productive de la filière : modernisation et décarbonation du parc de serres, renouvellement et renforcement de la résilience des vergers, agroéquipements innovants, recherche-développement et innovation. Il vise également à améliorer la protection des cultures.
En plus du soutien financier du CASDAR à la recherche et innovation et à l'appui à la structuration des programmes opérationnels à hauteur de 120 M€ par an, une priorisation des financements de France 2030 permettra d'accélérer et massifier l'innovation. Ces financements viendront compléter les crédits européens et nationaux mobilisés par les collectivités qui souhaitent s'engager dans ce plan, et par les filières.
Ce plan pluriannuel se déploiera jusqu'à 2030, pour assurer une continuité dans l'action. Dès 2023, l'objectif est de mobiliser 200 M€ en faveur de la filière fruits et légumes, dont au moins 100 M€ du guichet agro-équipements et une maximisation de l'enveloppe de France 2030 dédiée à la recherche-développement et innovation.
Ce plan visera à adapter chaque bassin de production aux nouveaux contextes climatiques, en liaison avec les régions et l'ensemble des collectivités locales.

Les Alpins du sud continuent de briller
et de décrocher des médailles

Une nouvelle fois, les produits des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes ont été plébiscités par les jurés du Concours général agricole en revenant de la capitale auréolés de nombreuses médailles.
Sur 63 produits présentés les Alpes-de-Haute-Provence ont égalé leur record de l'an dernier avec 10 médailles d'or, 15 d'argent et 8 de bronze ainsi qu'une deuxième place pour la Blonde d'Aquitaine du Gaec des Hauts-Sommets.
Pour les Hautes-Alpes, le millésime 2023 est exceptionnel puisque le département fait grimper le compteur avec 27 médailles, trois de plus que l'an dernier. Huit médailles d'or, 12 d'argent et 7 de bronze orneront les produits haut-alpins nouvellement récompensés.

Le palmarès pour les Hautes-Alpes

PRODUITS

- Or • **Le rucher de Saruchet- Joseph Faure** • Miel de lavande
- Or • **David Desvigne** • Miel de lavande, lavandin
- Or • **Apiland** • Miel Polyfloral ambré et foncé
- Or • **SAS La ferme des terroirs** • Saucisson sec traditionnel ou à l'ancienne
- Or • **La fromagerie de la Durance** • Le Bêlicieux
- Or • **SARL fromagerie Ebrard** • Yaourt au lait de chèvre à la vanille
- Argent • **SARL Laurent Lamorlette** • Fuseau des Alpes pur porc • Rosette traditionnelle ou à l'ancienne
- Argent • **La confiserie alpine** • Confiture extra de framboises
- Argent • **Fromagerie de Château-Queyras** • Bleu du Queyras
- Argent • **Joël Borel** • Miel Polyforal clair
- Argent • **Gérald Tiron** • Miel de montagne fonçé
- Argent • **Apiland** • Miel de lavande, lavandin
- Argent • **La fromagerie de la Durance** • Raclette à la truffe
- Argent • **SAS Quint** • Jus de pomme trouble bio
- Argent • **Guillaumette** • Génépi Dry
- Argent • **Brasserie des Gaillards SAS** • Brassin d'hiver
- Bronze • **La Salaison des Écrins** • Saucisson au jambon
- Bronze • **La fromagerie de la Durance** • Bleu du Queyras
- Bronze • **SARL fromagerie Ebrard** • Raclette au lait de vache à l'ail des ours
- Bronze • **Le Plantivore** • Liqueur de génépi
- Bronze • **Le Plantivore** • Confiture de framboises
- Bronze • **La confiserie alpine** • Confiture de quetches

DR

Lilian Michel de l'ADFPA 05 est arrivé à la 21e place du concours de jugement d'animaux.

VINS

- Argent • **La Cave des Hautes Vignes** • Rosé 2021 • IGP des Hautes-Alpes
- Bronze • **SARL Tresbaudon** • Rouge 2022 • IGP des Hautes-Alpes

CONCOURS DE JUGEMENT D'ANIMAUX

6e place • **Thomas Dasilva Oliveira** • LEGTA des Hautes-Alpes
14e place • **Laura Oddon** • LEGTA des Hautes-Alpes
17e place • **Nathan Drouhot** • LEGTA des Hautes-Alpes
21e place • **Lilian Michel** • ADFPA des Hautes Alpes
22e place • **Marion Favier** • LEGTA des Hautes-Alpes
31e place • **Enzo Coutihno** • LEGTA des Hautes-Alpes

PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES (catégorie prairies et parcours/fauche prioritaire de montagne)

- Or • **Gaec de la Ferme du Bayle Marine Gourlain**

ANIMAUX

- Or • **Pascale Latil** • Champion femelle teckel nain à poil dur

Patrick Domeyne

L'association du Bleu du Queyras a pu rencontrer Vincent Ferniot.

Patrick Domeyne

Marine Gourlain a décroché la médaille d'or pour ses prairies dans le parc des Écrins.

Le palmarès pour les Alpes-de-Haute-Provence

VINS

- 2 Or • **Cave des Vignerons de Pierrevert** • Petra Viridis - Rouge 2021 • Petra Viridis - Rosé 2022
- Or • **SAS Domaine de Régusse** • Petra Viridis - Rosé 2022
- Or • **SARL Caves et vignobles de Régusse** • Petra Viridis - Rosé 2022
- 3 Argent • **Cave des Vignerons de Pierrevert** • Petra Viridis - Rosé 2022 • Pimayon - Rouge 2021 • Saint Gérard - Rouge 2022
- Argent • **EARL Château Saint-Jean** • Domaine de Régusse - Blanc 2022
- 5 Argent • **SAS Domaine de Régusse** • Domaine de Régusse - Blanc 2022 • Château Régusse - Blanc 2022 • Domaine de Régusse - Rosé 2022 • Domaine de Régusse - Rosé 2022 • Château Régusse - Rosé 2022
- Bronze • **EARL Château Saint-Jean** • Château Régusse - Rosé 2022
- Bronze • **SAS Domaine de Régusse** • Château Régusse - Rosé 2022
- Bronze • **SAS Domaine de Régusse** • Jas des oliviers - Blanc 2022

PRODUITS

- Or • **Domaine Salvator** • Cuvée Durance • Huile d'olive de Haute Provence AOP
- Or • **Domaine Salvator** • Cuvée Légende et cuvée Vieux Oliviers • Huile d'olive de Provence olives maturées AOP
- Or • **Le Grand Rubren** • Liqueur de fruits
- Or • **Le Grand Rubren** • Liqueur aux plantes
- Or • **Le Grand Rubren** • Liqueur de fruits
- Or • **Gaec Ferrand** • La Ferme de Bernardez • Saucisson sec fermier supérieur
- Argent • **Moulin de l'Olivette** • Huile d'olive de France Fruité vert
- Argent • **Distilleries et domaine de Provence** • Pastis Henri Bardouin
- Argent • **Brasserie Cordoeil** • Cordoeil Bombasse • Bière ambrée de haute fermentation
- Argent • **La Robine des canards** • Rillettes pur canard, assaisonnement divers
- Argent • **Alpes Provence Agneaux Sisteron** • Agneau de L'Adret, Label
- Argent • **Distillerie La Durance** • Whisky La Durance • Whisky de France de malt tourbé / single malt tourbé

A.G.

Frédéric Port de la cave des vignerons de Pierrevert était très satisfait des résultats du CGA.

- Bronze • **Société Fromagère de Provence Etoile de Provence** • Fromage frais de chèvre nature
- Bronze • **Le Grand Rubren** • Liqueur aux plantes
- Bronze • **Le Grand Rubren** • Eau de vie de poire
- Bronze • **Brasserie Cordoeil** • Cordoeil Blonde • Bière blonde de haute fermentation
- Bronze • **Brasserie Cordoeil** • Cordoeil 23 Fructidor • Bière à dominante houblonnée

ANIMAUX

2e place pour **Olika du Gaec des Hauts-Sommets** dans la catégorie Blonde d'Aquitaine Femelles suitées de plus de 4 ans (79F4)

A.G.

Frédéric Esmiol et les nouveaux médaillés d'or de la Ferme de Bernardez.

DR

Clément Denier de la Robine des canards a décroché une médaille d'argent pour ses rillettes.

Olika sur la 2e marche du podium

A.G.

Pour Valentin Silve, seul éleveur de Blonde d'Aquitaine bas-alpin, le concours du SIA est un événement exceptionnel auquel il se prépare longuement. Cette année, il présentait Olika et son veau Tanak dans la catégorie reine du concours : Femelles suitées de plus 4 ans.
Tous deux ont impressionné les juges qui ont loué l'homogénéité du couple. Ils les ont placé 2e pour la plus grande joie du jeune éleveur qui ne pouvait cacher sa fierté de voir son travail de sélection récompensé. Maintenant, il espère voir Tanak suivre les traces de sa mère et briller en concours, voire même le retrouver à Paris dans quelques années avec son nouveau propriétaire.

ABATTOIR DE SEYNE-LES-ALPES | La constitution de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est en cours. Tout le monde peut souscrire des parts sociales afin de soutenir le projet.

Vous prendrez bien **une petite part** ?

L'avenir de l'abattoir de Seyne-les-Alpes passera par la constitution d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en cours de constitution sous l'impulsion d'un groupe d'une douzaine d'éleveurs menés par Jérôme Allibert, Alexis Savornin et Ludovic Martin, et des mairies de Seyne, Selonnet et Montclar, très impliquées dans ce projet.

« Bien au-delà du service rendu aux éleveurs, l'abattoir est indispensable à la vente directe, à la valorisation des produits locaux en circuit court, au mieux-manger, à la structuration de la filière », explique Dominique Baron, adjoint délégué de la mairie de Seyne-les-Alpes (voir p. 20). Les statuts de la SCIC donnent la possibilité à tous les publics de souscrire des parts sociales au prix de 50 € l'unité pour soutenir le projet : les éleveurs (cinq au minimum soit 250 €), les collectivités (20 au moins soit 1 000 €), et donc les particuliers (une ou plus).

Si tout va bien, la réouverture de l'abattoir est programmée pour septembre et les éleveurs ont prévu d'organiser une journée d'action avec dégustation de viande locale pour présenter la démarche début mai. *« L'impact de l'abattoir au niveau territorial est primordial pour une vie économique complémentaire au tourisme avec lequel il est tout à fait compatible »*, poursuit Dominique Baron.

G.M.

Élus et éleveurs avaient présenté le projet de reprise de l'abattoir par une SCIC au préfet et sous-préfets il y a quelques semaines.

Responsabiliser les éleveurs

Le territoire concerné dépasse d'ailleurs largement le Pays de Seyne et s'étend sur la commune Ubaye-Serre-Ponçon, où une quinzaine d'éleveurs étaient usagers de l'abattoir de Seyne avant qu'il ferme, la vallée de l'Ubaye et le bassin de Turriers. Sans polémiquer sur une fermeture largement évoquée dans nos colonnes, la mairie de Seyne-les-Alpes essaie de mettre en place ce qui aurait dû l'être depuis des années, selon elle, responsabiliser les éleveurs dans le fonctionnement et la gestion de leur outil de travail. *« Ils en ont maintenant pris conscience, notamment ceux qui pratiquent la vente directe, car ils doivent aller à Gap ou Digne-les-Bains porter les animaux vivants et retourner chercher les carcasses, activité chronophage et de plus en plus coûteuse avec la hausse des prix du carburant. De plus, la traçabilité n'est pas toujours garantie dans de grands abattoirs, celui de Seyne, de taille plus modeste, représente un autre avantage indéniable en la matière »*, précise Dominique Baron, non sans ajouter *« énormément d'argent public a été injecté dans cet abattoir depuis une quarantaine d'années, il serait vraiment dommage de le laisser fermer définitivement »*.

Un système plus favorable

Difficile à exploiter dans le cadre de la lourdeur administrative d'une agglomération, dont les règles de fonctionnement ne sont pas adaptées à la gestion quotidienne de ce type d'établissement, le cadre d'une SCIC composée d'acteurs locaux (éleveurs et élus) sera plus favorable, toujours dans le respect d'un cahier des charges et d'un règlement sanitaire stricts. Pour ce faire, un dossier d'agrément d'exploitation est en cours de rédaction par le consultant Jacques Alverhne et sera déposé à la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) dans les semaines à venir. Les personnes qui souhaitent accompagner ce projet en souscrivant une ou plusieurs parts peuvent s'adresser en mairie de Seyne-les-Alpes. ■

Gilbert Mathieu

ÉLEVAGE PORCIN | Une formation au bien-être animal a été dispensée à des éleveurs à la mairie de Seyne-les-Alpes afin de se conformer à la nouvelle réglementation promulguée en janvier 2022.

Des **porcs** heureux grâce à **Eliose** !

L'association Eliose, qui milite en faveur d'une vision globale de la santé des élevages, a proposé une formation labellisée « bien-être animal » pour les éleveurs porcins en mairie de Seyne-les-Alpes.

En effet, depuis le 1er janvier 2022, un référent bien-être animal doit être nommé dans chaque élevage quelle qu'en soit la taille, et pour tous les animaux (décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020). Le référent, qui peut être l'éleveur exploitant ou un salarié, doit sensibiliser au bien-être animal les personnes exerçant leur activité en contact avec les animaux. Un référent doit être nommé pour chaque site d'élevage et pour toutes les productions (bovins, caprins, ovins, porc, aviculture, chevaux, etc.).

Les formations proposées permettent aussi aux éleveurs, aux salariés agricoles et aux personnes en cours d'installation d'approfondir leurs connaissances et de devenir plus autonomes sur leur élevage. Elles sont variées et en lien avec la santé animale : alimentation, observation des animaux pour améliorer la gestion du troupeau, découverte des médecines alternatives (plantes médicinales, huiles essentielles, homéopathie, etc.).

Allier équilibre physique et comportemental

Ces moments privilégiés fournissent aussi l'occasion d'échanger sur le métier d'éleveur et, tout aussi important dans la société actuelle, de créer des liens, développer des amitiés et un réseau d'entraide en cas de coup dur, car la convivialité, le partage et le respect de chacun font partie des valeurs fondatrices d'Eliose. Emmanuelle Vors, éleveuse équine à Selonnet et membre du bureau d'Eliose, accueillait onze éleveurs dont cinq du Pays de Seyne : les Gaec des Pélissones, de Sainte-Rose et de Bernardez qui élèvent et transforment des porcs fermiers commercialisés en vente directe, ce dernier venant d'obtenir une médaille d'or pour son saucisson fermier au Salon international de l'agriculture à Paris (voir p. 12), mais également Madeleine Derbez et Patrice Borel installés à Montclar. Les autres venaient de Bellaffaire, du Buëch, d'Ubaye-Serre-Ponçon et de la Drôme. La formation était assurée par Marie-Christine Fave, vétérinaire spécialisée élevage et environnement, qui accompagne depuis vingt ans les éleveurs recherchant un équilibre tant physique que comportemental des animaux. Elle a présenté des méthodes d'investigation rigoureuses pour identifier et comprendre les messages des animaux avec une approche globale basée sur l'éthologie, l'éthobiologie, l'agriculture biologique, la biodynamique et l'anthroposophie qu'elle complète par un accompagnement des personnes. *« En clarifiant votre relation avec vos animaux, vous apprenez donc à prévenir et corriger les dysfonctionnements qui les empêchent d'exprimer pleinement leur talent et leur potentiel »*, expliquait-elle. ■

G.M.

Emmanuelle Vors (debout) a accueilli les onze éleveurs inscrits à cette formation en mairie de Seyne-les-Alpes. Ceux-ci venaient des Alpes-de-Haute-Provence, mais également des départements limitrophes.

G.M.

Contact Eliose : Tél. : 06 76 61 22 39 ou eliose.asso@gmail.com

MANOSQUE | L'ASA du canal a inauguré un nouveau seuil hydraulique dans le quartier des Serrets sur le canal maître. Cet ouvrage fait partie d'un vaste plan de modernisation.

Les investissements se poursuivent pour améliorer le flux

Plus de 4 000 adhérents : agriculteurs, particuliers, collectivités, etc. peuvent prélever de l'eau sur le canal de Manosque qui court sur 53 km du barrage de L'Escale à Sainte-Tulle.
Pour continuer à assurer la qualité de son service et s'adapter au changement climatique l'ASA, présidée par Olivier Girard, a mis en place un plan de modernisation de ses infrastructures. La première phase s'est achevée en 2017 et la deuxième a débuté en 2020 et devrait durer jusqu'en 2024 (voir carte).
Mardi 7 mars, dans le quartier des Serrets à Manosque était inauguré un seuil hydraulique fixe qui permet de maintenir un niveau d'eau suffisant pour alimenter les prises des usagers. Situé sur le canal maître ce nouvel ouvrage est l'un des sept qui ont été créés pour réguler le flux et l'améliorer alors que la situation hydraulique du département devient de plus aléatoire et critique. Cinq sont fixes et deux motorisés. Deux autres sont projetés dans le quartier Pimarlet à Manosque et à Villeneuve dans les années à venir, si la situation financière de l'ASA le permet.
« *Le canal de Manosque a fait peau neuve pour répondre aux enjeux climatiques et avoir une meilleure réactivité pour se positionner au plus près des besoins des adhérents*, explique Olivier Girard. *Même en cas de débit réduit nous devons arriver à maintenir le niveau d'eau, c'est pourquoi, nous avons également bétonné en amont et en aval des ouvrages pour éviter les affaissements des berges.* »

Olivier Girard (2e à g.), président de l'ASA du canal de Manosque a inauguré le nouveau seuil en présence des représentants de l'Agence de l'eau, de la chambre d'agriculture et de la mairie de Manosque.

A.G.

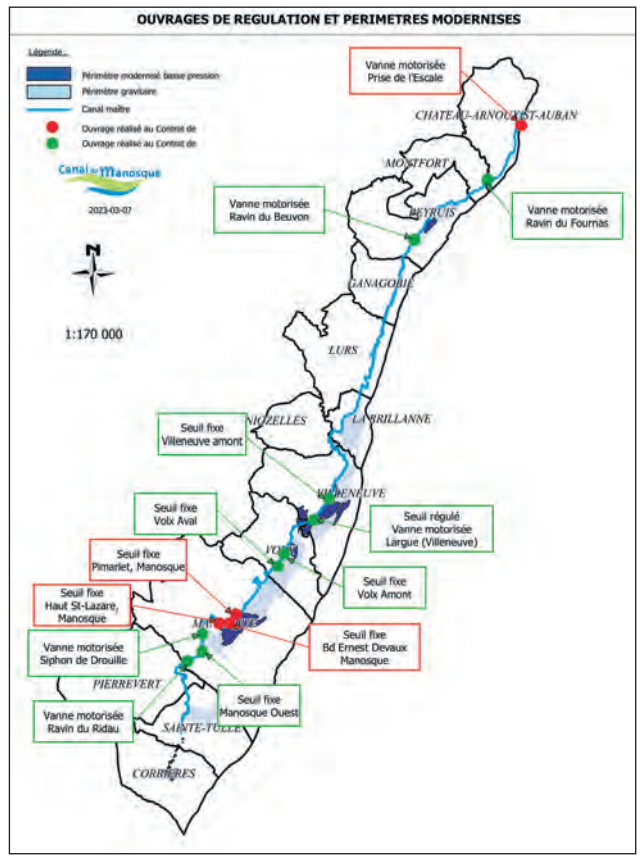

De réelles économies d'eau

Cet investissement d'un montant de 938 000 € a été soutenu par l'Agence de l'eau, la Région et des fonds européens Feader mais représente tout de même un gros investissement pour l'ASA dont l'endettement ne cesse de croître. Il a été financé à 70 % par l'Agence de l'eau à hauteur de 600 000 €, 10 % de Feader, 10 % de la Région et le reste en autofinancement.
Laurence Cattalorda, cheffe du service territorial Durance de la délégation de Marseille de l'Agence de l'eau précise que l'organisme est là pour aider les ASA à trouver les financements maximum en plus de subventionner, elle-même une grosse partie des travaux. L'Agence s'engage également à verser 50 % des fonds au démarrage des chantiers consciente que les volumes économiques sont importants pour les ASA obligées de souscrire des prêts relais. Un écueil financier soulevé par Olivier Girard qui a déploré les délais de versement des fonds européens notamment qui grèvent considérablement les budgets et pourraient remettre en cause ou retarder les investissements futurs.
Cependant, ces aménagements ont prouvé leur efficacité puisqu'avec les travaux du premier contrat ce sont 6,7 millions de m³ d'eau qui ont été économisés dont 50 %, soit plus de 3 millions, qui ont été restitués aux milieux naturels, principalement au Largue. Pour la deuxième tranche de travaux les prévisions sont de 5,7 millions de m³ économisés dont 3,5 à destination des milieux naturels.
Cécile Chapuis, directrice du canal de Manosque révèle que l'an dernier, le canal a réussi à servir ses usagers, mais tout juste, et que si la situation devait s'aggraver il serait impossible de gérer d'où la nécessite de poursuivre les investissements de modernisation des réseaux indispensables au maintien, notamment, de l'agriculture dans ces secteurs. ■

A.G.

CANAUX DU THOR ET DU MOULIN DE DABISSE | L'ASA a inauguré la modernisation de son système d'irrigation mardi 7 mars.

Un réseau plus économique et plus écologique

C'est un chantier d'envergure à 3,3 millions d'euros qui a réuni aux Mées, sur les terres du domaine Salvator, l'ensemble des partenaires (Agence de l'eau, Région, Département, chambre d'agriculture, etc) ayant accompagné l'Association syndicale autorisée (ASA) des canaux du Thor et du Moulin de Dabisse dans la transformation de son système d'irrigation.
Sous la présidence d'Alex Angelvin, l'Union des ASA de la Bléone à l'Asse a engagé la modernisation du mode de distribution ayant consisté à convertir les canaux d'irrigation gravitaire en canalisations enterrées sous pression naturelle. Les retours de satisfaction unanimes via les ASA voisines ayant préalablement opéré le tournant ont déclenché la poursuite de la transformation sur les 180 hectares que compte le périmètre agricole de l'ASA du Thor et du Moulin de Dabisse, a expliqué son président. En ce jour inaugural, André Pinatel s'est également félicité d' « *un chantier rondement mené* », avant de lister les objectifs multiples de l'investissement.

Ajuster le prélèvement de la ressource au besoin des cultures

Le nouveau dispositif permet une consommation ajustée aux besoins des cultures, alors qu'avec l'ancien système le prélèvement nécessaire était de 5 023 142 m³ pour des besoins agronomiques évalués à 1 638 621 m³. L'économie potentielle s'élève ainsi 3 384 521 m³/an, dont 788 400 m³/an restitués à deux corridors biologique inclus dans le projet.
Autre indication parlante : depuis 2015, les modernisations initiées par l'Union des ASA de la Bléone à l'Asse ont permis d'économiser 6,7 millions de m³ sur le canal usinier EDF.

Les partenaires de l'opération, accueillis par André Pinatel au domaine Salvator, sur la commune des Mées.

N.V.

L'avantage est également pesé en termes financier pour les agriculteurs, libérés des tours d'eau et n'ayant plus à utiliser des pompes fonctionnant au diesel ou à l'électricité.
En pratique, des antennes ont été greffées à la conduite principale raccordée en amont sur le canal EDF. L'ensemble des treize conduites secondaires installées totalise 11 km, un réseau auquel sont associés quatre chambres à vannes pour gérer la distribution de l'eau, quarante et une bornes ainsi que des ventouses implantées sur les points hauts, dont la fonction est de chasser l'air des conduites.
Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, qui a abondé le projet à hauteur de 65 %, ainsi que par l'aide du Feader pour 9 % du montant. L'auto financement pour l'ASA se monte ainsi à 758 760 € HT.
Entre Oraison et Les Mées, les 800 hectares recouvrant l'Union de la Bléone à l'Asse, sont désormais équipés d'un système d'irrigation sous pression naturelle, plus économique et plus écologique, bénéficiant à une quarantaine d'agriculteurs. ■

Nadia Ventre

CONSEIL RÉGIONAL | Le président de la région Sud-Paca, Renaud Muselier s'est rendu à Digne-les-Bains pour rencontrer la présidente du Département et les représentants des chambres consulaires des Alpes-de-Haute-Provence.

« Je m'opposerai à tout ce qui défigure nos paysages »

« *J'aime les Alpes-de-Haute-Provence depuis toujours. J'ai failli être médecin au Sauze où j'ai toujours un chalet* », lance Renaud Muselier, président du Conseil régional accueilli avec enthousiasme dans l'hémicycle départemental dignois par Éliane Barreille entourée des élus départementaux mais aussi des représentants des chambres consulaires et du préfet Marc Chappuis. « *J'adore ma région. Nous vivons dans l'une des plus belles régions de France mais pas en Paca, un acronyme que je réprouve* », regrettera Renaud Muselier passant en revue les atouts environnementaux des milliers de villages qui parsèment la carte alpine.

Au passage d'ailleurs Renaud Muselier fustige tous les projets concernant les énergies alternatives qui peuvent défigurer l'environnement. « *Je m'opposerai à tout ce qui défigure nos paysages* », lançait-il. Déclinant les nombreux projets aidés par la région Renaud Muselier rappellera qu'il a engagé dans son premier mandat 500 millions d'euros pour le département et va doubler cette somme. « *Pour autant la région ne sera plus jamais le tiroir-caisse des collectivités. Je ne peux pas tout faire* . »

Les Assises régionales de l'eau se profilent

« *On est mieux équipé que les autres pour faire face à la problématique de l'eau, heureusement que nos aînés ont eu un peu de malice faisant référence aux retenues comme Serre-Ponçon, Ste Croix etc. Ne pas oublier les ouvrages de Marcel Pagnol... Bien entendu, nous sommes très impactés par le phénomène naturel. On aura des Assises de l'eau régionales le 8 juin prochain. Il faut éviter la guerre de usages* », précisait-il. Renaud Muselier évoquera aussi le problème des transports avec notamment les Chemins de fer de Provence. « *Le CP fonctionnera et perdurera. La Région devrait investir 100 millions d'euros dans cette ligne ferroviaire obsolète. Mais le train est indispensable on l'a, on le garde rentable dans la plaine du Var, même s'il l'est un peu moins plus haut dans nos territoires* », poursuivait-il.

Le loup doit être chassé

La Région aidera aussi le pastoralisme via les cabanes pastorales avec une focale sur les cabanes municipales avec le soutien du FEADER. L'occasion pour Renaud Muselier d'évoquer la problématique du loup. « *Quelle entreprise peut supporter douze mois sans aucune trésorerie ?* », interrogera le président du Conseil régional faisant allusion aux indemnités reçues avec retard par les éleveurs sinistrés par le prédateur. « *Notre région abrite 60 % de la population de loups répertoriés en France. Les loups se multiplient de 20 % tous les ans. Je souhaite qu'on dispose de 25 % d'élimination tous les ans. C'est une espèce animale en voie de prolifération. On va finir par avoir des accidents graves. Ce n'est pas une peluche avec laquelle on joue* », ajoutait-il.

Enfin Renaud Muselier évoquera le passage des Jeux olympiques. « *Il faut que vous profitiez de cet évènement afin de montrer combien votre département est séduisant. La Région vous aidera* », invitant aussi les élus à mettre en service l'Espace lumière, un outil déterminant dans le développement touristique. « *J'ai le mandat le plus long du monde,* conclura-t-il, *ça donne du temps pour réfléchir pour poser les choses au terme d'un parcours politique fait de 27 campagnes électorales. J'en ai gagné 25 ! J'ai la prétention d'avoir l'expérience pour aider, équilibrer, apaiser ce territoire. Je connais tous les villages de mon territoire. On est tous différent mais mon enjeu est qu'on vive tous bien ensemble* ». Renaud Muselier a fini son périple bas-alpin en inaugurant le planétarium de Saint-Michel-l'Observatoire. ■

B.F.

B.F.

Renaud Muselier a été accueilli par Éliane Barreille à l'hôtel du Département vendredi 3 mars.

B.F.

Renaud Muselier décerne la médaille d'or de la Région à la présidente du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence.

Promotion des métiers agricoles auprès des jeunes : des agriculteurs ambassadeurs engagés dans la région Sud

Comment reconquérir les jeunes pour les orienter vers l'agriculture ? La FRSEA Paca et ses antennes départementales portent deux actions participatives pour promouvoir ces métiers, co-financées par la région Sud-Paca :

- *Rencontre ton métier*, où des binômes animateur-agriculteur présenteront dans des classes de collèges et lycées les métiers et filières agricoles à travers… un Escape Game ! C'est en élucidant différentes énigmes que les élèves pourront découvrir la diversité de nos métiers. Ils pourront ensuite échanger avec un agriculteur et un animateur emploi d'une FDSEA sur les différents métiers, les formations, les débouchés.
- Un réseau de 20 agriculteurs ambassadeurs de la région, qui accueilleront directement dans leur exploitation des classes de lycéens. L'ambassadeur pourra ainsi y présenter concrètement son quotidien, ses formations, les métiers déployés dans son exploitation, tandis qu'un animateur parlera des filières et de l'orientation.

Dans un contexte encore très difficile pour l'agriculture, les recrutements sont compliqués pour plusieurs raisons : problème de mobilité, méconnaissance des métiers, manque d'attractivité de la filière, inadéquation de la formation… Et le manque de main-d'œuvre peut mettre en péril les exploitations !

L'objectif est donc de présenter concrètement aux jeunes toute la diversité des métiers et les débouchés, de manière ludique, pratique et innovante. Ces deux actions clé en main visent à informer les élèves sur la multitude de métiers qui existent dans l'agriculture, secteur qui recrute fortement, et déconstruire les préjugés qui existent encore : place des femmes dans ce domaine, utilisation des dernières technologies, présentation des métiers connectés, variété des filières, etc.

Une demi-journée d'échanges dédiée pour ouvrir les perspectives d'orientation, de susciter des vocations et faire découvrir les métiers du BEP au BAC + 5.

Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les agriculteurs de demain ! ■

Vous souhaitez participer à ces projets ? Échanger avec les jeunes et transmettre votre passion ? N'hésitez pas à contacter la FRSEA Paca à l'adresse mail suivante : f.crolas@frseapaca.fr

Les ambassadeurs des métiers agricoles

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

Sébastien Fayot - Pépiniériste - Sainte-Tulle. Ce passionné est le gérant d'une exploitation horticole qui existe depuis plus de 38 ans. Au fil des années, la pépinière s'est construit une solide réputation dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour leurs végétaux de qualité. Sébastien, ingénieur de formation et amateur de permaculture, a repris en 2021 la pépinière dont il était un fidèle client, pour poursuivre cette œuvre avec une équipe dynamique, heureuse de contribuer au bonheur des clients au contact du végétal !

Mickaël Sabinen - Éleveur ovins - Saint Étienne-Les-Orgues. Au cœur de la célèbre montagne de Lure à Saint Étienne-les-Orgues, à 45 min de Manosque, Mickaël est un éleveur au sein du Gaec de Lure avec un troupeau de près de 1 300 brebis. Toutes ses journées sont rythmées par son troupeau, entre la garde, la réalisation des parcs en filets, le soin aux animaux, l'alimentation, l'agnelage (automne et printemps), le travail à la bergerie ou dans les champs... C'est un vrai passionné !

Dans les Hautes-Alpes

Sandrine Hauser - Éleveuse bovins - Sigoyer. Ses parents n'étaient pas agriculteurs mais elle a toujours vécu à la campagne, où sa passion pour le métier d'agriculteur est née très tôt. Elle s'est installée en 2001 avec son conjoint, près de Gap, dans les Hautes-Alpes. Ils ont 60 vaches laitières de la race montbéliarde pour produire le lait vendu à la société Lactalis, qui le transforme à son tour en lait UHT. Ils élèvent aussi des génisses de races tarine et abondance destinées aux éleveurs savoyards, et des taurillons et des ânes de Provence pour protéger le troupeau. La ferme compte 300 ha, dont 200 d'alpages. Pour l'alimentation quotidienne des vaches, ils sont autosuffisants en foin et céréales.

Lionel Orcière - Éleveur ovins - Rambaud. Cet exploitant agricole fait partit du Gaec Bêle etCrins qui se trouve à quelques kilomètres de Gap. Il s'agit d'un élevage d'ovins et de caprins.

FORMATIONS

Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence

Promotion - Commercialisation

Se lancer dans les circuits courts → 1 jour - Printemps. S'approprier sa stratégie commerciale. Respecter la réglementation relative aux circuits courts. Maîtriser la connaissance de la clientèle.

Pilotage d'entreprise

Initier la première étape de la HVE → 1 jour - 15 mars. Réaliser son autodiagnostic sur la conditionnalité pour valider le niveau 1 de la certification environnementale et évaluer le positionnement de son exploitation vis-à-vis du niveau 3.

Obtenir la biosécurité en élevage de volailles → 1 jour - 28 mars. Contexte des différents épisodes d'influenza en France et en Europe. Les caractéristiques du virus. L'identification des symptômes et les conséquences sur les élevages. Les moyens de lutte. Le Plan de biosécurité et les 11 mesures à mettre en œuvre. La méthodologie d'adaptation. Élaboration d'un plan de biosécurité.

Renouveler son Certiphyto Décideur entreprise non soumise à agrément → 1 jour - 30 mars. La réglementation. Les stratégies limitant le recours aux produits phytopharmaceutiques. L'évaluation comparative de l'utilisation des produits. La prévention des risques pour la santé.

Obtenir le Certiphyto décideur entreprise non soumise à agrément → 2 jours - Juin. La réglementation. Les stratégies limitant le recours aux produits phytopharmaceutiques. L'évaluation comparative de l'utilisation des produits. La prévention des risques pour la santé.

Production animale

Devenir éleveur infirmier de son troupeau de bovin : le vêlage → 1 jour - Printemps. Identifier tous les étapes du vêlage. Évaluer l'état de l'animal et prendre les bonnes décisions en cas d'anomalies.

Favoriser le bien-être de ses volailles → 1 jour - Printemps. Définir le concept de Bien animal. Identifier son application aux volailles et identifier les adaptations nécessaires dans son élevage.

Mieux comprendre la culture et l'utilisation des prairies multi-espèces → 1 jour - 17 avril. Identifier les différentes espèces fourragères, évaluer les différents équilibres entre graminées / légumineuses / sol… et être capable de faire évoluer ses mélanges.

Découvrir la culture et l'utilisation des prairies multi-espèces en élevage laitier → 1 jour - 18 avril. Identifier la cohérence d'un système de pâturage en adéquation avec ses moyens techniques, agronomiques et climatiques. Identifier les leviers d'adaptation con-cernant les techniques de pâturage. Identifier les espèces fourragères. Évaluer l'incidence du choix variétal.

Contact : inscription et renseignement, formation@ahp.chambagri.fr, Aline Bousseau au 06 87 51 11 84 ou Sylvie Bec au 04 92 30 92 93.

Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

Je conduis mon exploitation vers la certification environnementale

Mercredi 15 mars ou jeudi 30 mars et mardi 4 avril de 9 h à 17 h, lieu à déterminer. La certification Haute valeur environnementale (HVE) est une démarche volontaire accessible à toutes les filières, construite autour de quatre thèmes : biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et gestion de l'eau. Elle est conçue selon une logique de certification de l'exploitation en trois niveaux.

Aller plus loin avec l'application OVICLIC

Vendredi 17 mars de 9 h à 17 h, lieu à déterminer. Les outils informatiques sont de plus nombreux dans les élevages. Afin d'optimiser la gestion de son troupeau, certains éleveurs font le choix d'acquérir un logiciel de gestion de troupeau tel qu'OVICLIC. Cet outil a été primé plusieurs fois pour les divers modules qu'ils recensent. Il permet aux éleveurs d'avoir une multitude de données précises à l'échelle du troupeau ou même à l'échelle d'un individu du troupeau. Bien connaître son logiciel permet de gagner en efficacité.

Savoir inséminer son troupeau - formation IPE (insémination par l'éleveur)

Vendredi 17 mars de 9 h 30 à 17 h 30, lieu à déterminer. Cette formation est basée sur l'échange et le partage d'expériences, apport de solutions concrètes aux problèmes de reproduction, observation d'une dissection de matrice, lecture et analyse des échographies sur des vaches à différents stades.

Bien-être animal en élevage bovin laitier

Lundi 20 mars de 9 h à 17 h, lieu à déterminer. Cette formation a pour objectif d'évaluer le bien-être animal dans son élevage de bovins laitiers et mettre en œuvre des leviers d'amélioration.

Contact et inscription : Tél. : 04 92 52 53 03 ou formation@hautes-alpes.chambagri.fr

MERCURIALES

MARCHÉS DES GRANDES CULTURES

France (disponible ou rapproché) en euros/tonne	28 février	7 mars
Blé 76/220/11 rendu Rouen	269	262
Blé meunier départ Eure-et-Loir	264	259,50
Blé dur rendu Port-la-Nouvelle	420	410-415
Orge de mouture rendu Rouen	255	261
Orge de mouture départ Eure-et-Loir	244	248,50
Maïs Fob Rhin	291	282
Maïs rendu La Pallice	279	270
Colza rendu Rouen	518	510
Colza Fob Moselle	531	521
Tournesol oléique rendu Saint-Nazaire	545	545
Pois fourrager départ Marne	340	320

MARCHÉS DU BÉTAIL

Source : FranceAgriMer

Agneaux

Semaine 9 - 2023

Agneaux
FAM - Commission Avignon
Prix entrée abattoir HT
exprimé en euro/kg carcasse
Poids 16-19 kg
Qual. R3 : 8,18 €

Génisses viande
FAM - Zone Centre-Est
Prix entrée abattoir HT
exprimé en euro/kg carcasse
Poids 350 kg
Qual. U : 5,67 €

Porcs et porcelets

Semaine 9 - 2023

Porc Breton
Référence Cadran 2,316 €

Porcs charcutiers
Cotation Sud-Est Classe E 2,54 €
Cotation Sud-Est Classe S 2,43 €
Cotation nationale Classe E 2,31 €
Cotation nationale Classe S 2,39 €
FAM - Cotation en euro/kg de carcasse. Viande Maigre en pourcentage du poids de la carcasse : Classe S : 60 ou plus ; Classe E : 55 ou plus, mais moins de 60.

Porcelets : achat
Porcelet Bretagne (GP) 2,55 €
Porcelet indexé (FNCBV) 3,38 €

AGNEAUX - Moy hebdo.

Du 27 février au 5 mars 2023

(euros/kg carcasse)	U	R	O
13-16 kg CIRÉ (2)			
Zone Nord	–	–	–
Zone Sud	–	–	–
Moyenne des 2 zones	–	8,29	7,40
13-16 kg COUVERT (3)			
Zone Nord	–	–	7,39
Zone Sud	–	8,26	7,59
Moyenne des 2 zones	–	8,29	7,54
13-16 kg GRAS (4)			
Zone Nord	–	–	–
Zone Sud	–	–	–
Moyenne des 2 zones	–	–	–
16-19 kg CIRÉ (2)			
Zone Nord	9,18	8,44	7,27
Zone Sud	–	8,15	–
Moyenne des 2 zones	9,18	8,36	7,35
16-19 kg COUVERT (3)			
Zone Nord	8,89	8,43	7,43
Zone Sud	–	8,18	7,45
Moyenne des 2 zones	8,87	8,24	7,44
16-19 kg GRAS (4)			
Zone Nord	–	–	–
Zone Sud	–	7,53	–
Moyenne des 2 zones	–	7,49	–

(euros/kg carcasse)	U	R	O
19-22 kg CIRÉ (2)			
Zone Nord	9,13	8,24	–
Zone Sud	–	–	–
Moyenne des 2 zones	9,13	8,15	–
19-22 kg COUVERT (3)			
Zone Nord	8,82	8,22	7,44
Zone Sud	8,46	7,87	7,24
Moyenne des 2 zones	8,77	7,98	7,37
19-22 kg GRAS (4)			
Zone Nord	–	–	–
Zone Sud	–	7,13	–
Moyenne des 2 zones	–	7,08	–
plus de 22 kg CIRÉ (2)			
Zone Nord	–	–	–
Zone Sud	–	–	–
Moyenne des 2 zones	–	–	–
plus de 22 kg COUVERT (3)			
Zone Nord	7,70	7,09	6,84
Zone Sud	–	7,33	6,42
Moyenne des 2 zones	7,73	7,20	6,73
plus de 22 kg GRAS (4)			
Zone Nord	–	–	–
Zone Sud	–	–	–
Moyenne des 2 zones	–	–	–

Prix Moyen Pondéré: 7,84 (+0,01) **Moyenne Métropole Rungis: 8,20 (-0,08)**

GROS BOVINS ENTRÉE ABATTOIR - Moy hebdo.

En euros/kg net — Du 27 février au 5 mars 2023

	Jeune bovin					Taureau	Bœuf			Génisse			Vache						
Race / Age / Poids	VML 8/24	VH BAP 12/24	BAP 12/24	Mixte 12/24	Lait 12/24	VML	Viande	Mixte	Lait	VML	Viande > 350 kg	ML	Viande	VH BAP -10 ans > 350 kg	BAP -10 ans > 350 kg	Charolaise -10 ans > 350 kg	Limousine -10 ans > 350 kg	Mixte	Lait
E	5,70	–	–				–			–	–		–	–	–				
U+	5,55	5,59	5,75			4,77	–			5,78	–		5,73	–	–		–		
U	5,55	5,54	5,70			4,77	–			5,78	5,88	–	5,73	5,76	6,16	5,56	5,91		
U-	5,55	5,50	5,65			4,77	–			5,78	5,70	–	5,73	5,59	5,89	5,50	5,77		
R+	5,40	5,46				4,70	5,49			5,49	5,57	–	5,45	5,51	5,69	5,47	5,65		
R	5,40	5,41		–		4,70	5,36			5,49	5,46	–	5,45	5,44		5,43			
R-	5,40	5,29		5,13		4,70	5,33	–		5,49	5,32	–	5,45	5,34				5,05	
O+	5,08			5,12	–	4,35	–	5,07		5,08		–	5,16	5,23				5,03	
O	5,08			5,10	5,05	4,35	–	5,07	–	5,08		–	5,16					4,99	4,77
O-	5,08				5,05	4,35	–	4,98	4,82	5,08		–	5,16					4,93	4,73
P+	5,03				5,04				4,82				–					4,83	4,72
P	5,03				–				4,80				–						4,69
P-	5,03												–						4,61

Prix Moyen Pondéré: 5,23 (+0,03)

VML : Viande mixte lait • VH BAP : Viande hors blonde d'Aquitaine et Parthenay • BAP : blonde d'Aquitaine et Parthenay • ML : mixte lait

GROS BOVINS VIFS - Moy hebdo.

En euros/100 kg net — Du 27 février au 5 mars 2023

	Jeune bovin				Taureau	Bœuf			Vache						Génisse	
Race / Age / Poids	Viande	BA	Mixte	Lait	VML	Viande	Mixte	Lait	Viande	BA -10 ans > 400 kg	Charolaise -10 ans > 400 kg	Limousine -10 ans > 400 kg	Mixte	Lait	VML	Viande > 350 kg
E	546,00	563,00				–			630,00	–						610,00
U	532,00	556,00			450,00	–			542,00	570,00	544,00	558,00			556,00	555,00
R	515,00		–		450,00	–	–		513,00	533,00	529,00	527,00	489,00		519,00	529,00
O			–	–	450,00	–	470,00	465,00	484,00				469,00	458,00	478,00	
P				–				–						433,00		

VML : Viande mixte lait • VH BAP : Viande hors blonde d'Aquitaine et Parthenay • BA : blonde d'Aquitaine • BAP : blonde d'Aquitaine et Parthenay • ML : mixte lait • VTR : viande toutes races.

MARCHÉS DES PRODUITS LAITIERS

Prix toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38 g de MG / 32 g de MP). Ce prix est le prix payé aux producteurs au cours du mois, il peut inclure des avances. Cours en €/1 000 litres, sauf indication. Prix indicatifs susceptibles d'être ultérieurement mis à jour.

Du 1er au 31 décembre

Prix du lait

	Moy.	Var.
Prix réel (1 000 litres)	511,84	+9,87
Prix standard (1 000 litres)	473,51	+2,39

Du 1er au 31 décembre

Prix du lait bio

	Moy.	Var.
Prix réel (1 000 litres)	530,06	-2,24
Prix standard (1 000 litres)	491,50	-6,10

Le Gaec Holstein Passion
dans l'élite des éleveurs nationaux

À Chauffayer, le troupeau de prim-holstein du Gaec Holstein Passion est classé 29e sur plus de 4 300 éleveurs au niveau national. Ce classement des plus honorables récompense la qualité morphologique de leur troupeau. François Philip, technicien-inséminateur pendant une dizaine d'années dans le Champsaur révèle que ces excellents résultats sont liés à un très bon suivi de la naissance au vêlage. « *Ce troupeau est remarquable par sa taille, son squelette solide avec de bons aplomb et d'excellentes mamelles qui sont garants d'une bonne longévité*, précise-t-il. *Les meilleurs troupeaux en France sont pointés 88-89 points, ici on est à 86 points. Cette note flirte avec l'excellence pour un troupeau dans les Hautes-Alpes.* »

Xavier Maitretin et Stéphanie Gras-Lavigne ajoutent : « *oui, c'est vrai, nous aimons cette race car elle nous donne satisfaction. Notre performance est le résultat d'une bonne alimentation et d'une bonne génétique. Mais nous y consacrons beaucoup du temps. Nous sommes soit aux champs ou à l'étable. Nous ne regrettons rien mais il faut s'y tenir. Nous y sommes encouragés par une valorisation du litre de lait même si la production a beaucoup chuté* ». Ils poursuivent : « *il est vraiment dommage qu'il y ait de plus en plus de fromageries qui valorisent notre lait mais de moins en moins de producteurs. Nous avons perdu 12 millions de litres en 30-40 ans et le nombre de producteurs a été divisé par 10 passant de plus de 800 producteurs à environ 90* ».

Des rencontres passionnantes

L'amour de la prim'holstein est arrivé dans la famille dans les années 1970 comme l'explique Jean-Claude le père de Stéphanie qui a travaillé avec son épouse Georgette. « *Nous avons débuté avec quelques veaux achetés en Isère. D'autres familles du Champsaur ont fait de même et une dynamique s'est créé avec aussi l'arrivée de l'ensilage, de nouvelles semences, de nouveaux bâtiments en stabulation libre avec les salles de traite*, raconte-t-il. *On a progressé aussi avec le CETA, ainsi qu'avec tous les techniciens et inséminateurs. Ils nous ont fait sortir de notre Champsaur nous amenant avec nos meilleures vaches dans les plus grands concours nationaux et, là, on a vu le gratin de l'élevage. Les rencontres ont toujours été passionnantes avec ces éleveurs et nous ont enrichis sur la génétique, la conduite de troupeau. C'était bien fatiguant mais nous n'avons passé que des bons moments en parcourant la France.* »

L'exploitation compte également cinq Jersiaises, qui paraissent bien petites à côté des prim'holstein de belle stature au nombre de 40, et qui se font une place au cornadis. Celles-ci sont très réputées pour la teneur élevée de leur lait en matière grasse et protéique.

330 000 kg de lait par an

Les meilleures laitières de l'exploitation qui produisent plus de 30 litres de lait ont au maximum 4 kg de concentré / jour (VL 21) en salle de traite. La ration de base est équilibrée à 30 kg de lait.

Le bâtiment qui les abrite date des années 1970 avec des logettes spacieuses avec une bonne couche de paille où les laitières ruminent paisiblement. Tout le sol du bâtiment est recouvert d'un épais tapis de sol en caoutchouc de 2,5 cm évitant les glissades, notamment lors des périodes de chaleurs. Le même calme règne dans la salle de traite.

L'exploitation compte 63 ha de surfaces agricoles utiles dont 32 ha de prairies naturelles et 31 ha de prairies temporaires à base de mélange Suisse avec une dominance luzerne...Tout est au sec depuis l'abandon du canal de la Motte - Molines. La première coupe a lieu fin mai et l'essentiel est enrubanné par une entreprise gapençaise. La deuxième est faite en regain par l'éleveur. Aucun engrais n'est utilisé sur l'exploitation qui repose sur un système « tout herbe » sans céréales. Une partie du fumier est également, échangé contre de la paille avec un voisin qui a des ovins. Le passage en Agriculture biologique s'est donc fait assez naturellement il y a cinq ans.

La production annuelle est de 330 000 kg de lait livré en Bio à Sodiaal soit une moyenne de 8 500 kg par vache à 39 de TB et 31 de TP. Les vaches font en moyenne 2,7 lactations.

Quinze génisses sont élevées chaque année avec un vêlage à 26 mois. L'été, les animaux vont en alpage au col de la Faucille entre le Jura et l'Ain. Stéphanie ayant sa sœur installée dans ce Pays de Gex en production laitière avec transformation en yaourts.

Pour la reproduction Xavier s'occupe de l'insémination avec des semences sexées sur 50 % du troupeau. Quelques génisses sont inséminées en limousin et quelques vaches en Blanc Bleu belge pour une plus-value bouchère. Les génisses vêlent autour de 27 à 28 kg, les meilleures vaches autour de 50 kg.

Prochain rendez-vous pour le Gaec Holstein Passion : le Régional holstein fin mars à La Roche-sur-Foron en Haute Savoie. ■

Jean-Jean Bernard

J.-J.B.

L'amour de la race prim'holstein est une histoire de famille à Chauffayer au Gaec Holstein Passion, un nom qui n'a, bien entendu, pas été choisi par hasard !

J.-J.B.

CHRONIQUE OVINE

Le réseau chien de protection de L'Institut de l'élevage

À travers cette chronique ovine sur les chiens de protection, nous tenons à rendre un hommage à Simon Merveille décédé le 12 février dernier : « *Simon a été un collègue passionné des chiens, toujours disponible pour faire progresser le savoir sur les chiens de protection, à l'écoute des besoins des éleveurs mais aussi un médiateur avec les autres usagers des espaces pastoraux et ruraux. Adieu Simon, nous n'oublierons pas tout le travail que tu as fait pour nous avec ta bonne humeur et ta passion* ».

Pour qu'un chien de protection remplisse son rôle et soit efficace, certaines règles clés doivent être respectées au moment de son choix, de son introduction dans le troupeau et de son utilisation. Compte tenu des besoins croissants des éleveurs et des bergers et fort de son expérience dans l'animation du réseau des formateurs chiens de conduite, l'Institut de l'élevage (Idele), à la demande du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et à la suite des échanges du groupe national de travail sur les chiens de protection, a mis en place un réseau de référence technique sur les chiens de protection.

Ce réseau a trois missions :

- l'accompagnement technique des (futurs) éleveurs et des bergers en matière de choix, de mise en place et d'utilisation de chiens de protection ;
- l'amélioration de la qualité des chiens de protection, au travers notamment d'une filière nationale multi partenariale ;
- la sensibilisation des professionnels du tourisme, des médiateurs et des élus locaux aux comportements à adopter lors de la rencontre avec des chiens de protection pour leur permettre de transmettre ensuite ces bonnes pratiques aux usagers du territoire qu'ils côtoient. À ce propos, il publie dernièrement la 2e version du guide à l'attention des usagers du territoire.

Ce réseau est composé de référents nationaux et de relais locaux, tous éleveurs et/ou bergers et utilisateurs expérimentés de chiens de protection. Ces personnes sont reconnues pour leurs compétences dans l'élevage et pour leur capacité à transmettre leur savoir et savoir-faire.

Les membres du réseau Idele peuvent intervenir sur tout le territoire national, à l'exception de la zone couverte par la Pastorale pyrénéenne (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales). ■

DR

Barbara Ducreux, Idele et Rémi Leconte, MRE

Pour en savoir plus : http://chiens-de-troupeau.idele.fr

PETITES ANNONCES RÉGIONALES

IMMOBILIER - FONCIER

05 - Suite à retraite, vends exploitation horticole avec clientèle serres, matériel, sur Hautes-Alpes, reprise envisagée ou partenariat.
Tél. : 07 80 36 40 72

13 - À vendre mas à restaurer 150 m² habitable, 150 m² de dépendances à la campagne sur 1 160 m² de terrain, proche tous commerces et autoroute.
Tél. : 06 08 43 09 16

DR

MATÉRIELS

DIVERS

26 - Cherche épandeur à fumier vigneron, pref. ROCHE-DEVES en BE. Laisser message.
Tél. : 06 69 28 65 05 ou 04 75 53 64 22

L'Espace Alpin
LE JOURNAL AGRICOLE ET RURAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE ET DES HAUTES-ALPES

Pour vos petites annonces
04 67 07 03 66
veronique.bonvalot@pressagrimed.fr

DR

Tous les 15 jours, retrouvez l'actualité agricole et rurale des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes

Pour tout abonnement
1 petite annonce OFFERTE

Tél. : 04 67 07 03 66 • veronique.bonvalot@pressagrimed.fr

Votre journal sur la toile !
www.facebook.com/espacealpin

Votre Petite Annonce dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes

Réservée aux particuliers

Rédigez votre annonce

Ecrivez en majuscules, une lettre par case, une case vide entre chaque mot. Une seule proposition par annonce. Votre numéro de téléphone doit être libellé comme suit : Tél. : 00 00 00 00 00. Les 2 premières cases sont réservées au département où se situe votre bien.

1																												
2																												
3																												
4																												
5																												
6																												
7																												
8																												
9																												

Nom ..... Prénom .....
Raison sociale .....
Adresse .....
.....
Tél. ..... Fax .....
E-mail .....

Choisissez votre rubrique

- ❑ OFFRE D'EMPLOI
- ❑ DEMANDE D'EMPLOI
- ❑ ESTIVE
- ❑ MATÉRIEL AGRICOLE
- ❑ MATÉRIEL D'ÉLEVAGE
- ❑ TRAVAIL DU SOL
- ❑ ALIMENT BÉTAIL
- ❑ FOURRAGE-PAILLE
- ❑ TRACTEURS
- ❑ VÉHICULES
- ❑ LOCATION
- ❑ IMMOBILIER-FONCIER
- ❑ OVINS
- ❑ CAPRINS
- ❑ BOVINS
- ❑ CHIENS
- ❑ DIVERS
- ❑ LOISIRS

Calculez votre prix

❑ Nouvel abonnement PA gratuite

Nombre de passages	1	2	3
Les 4 lignes de texte TTC	7€	10€	14€
Ligne(s) supplémentaire(s) TTC	2€	4€	6€
Domiciliation* TTC	3€	5€	7€
TOTAL TTC	€	€	€

** Domiciliation : lorsque l'annonce fait mention de « Ecrire au journal qui transmettra »*

Paiement par chèque à l'ordre du Sillon Alpin
(Toute annonce non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte)

À retourner accompagné de votre règlement à : Pressagrimed SA - Mas de Saporta - CS 50032 - 34875 LATTES CEDEX

L'Espace Alpin
LE JOURNAL AGRICOLE ET RURAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE ET DES HAUTES-ALPES
Bi-mensuel d'informations générales agricoles et rurales

Editeur :
SARL Le Sillon Alpin
8 ter Rue Capitaine de Bresson - 05010 Gap cedex
Capital social de 9117,72 €
RCS Gap 387 250 129
Membres associés :
Chambres d'agriculture 04-05, FDSEA 04-05, JA 04-05, FDCA 04-05
Gérants :
MM. Frédéric Esmiol et Éric Lions
Directeur de Publication :
Frédéric Esmiol

Journaliste :
Alexandra Gelber
Tél. : 06 85 56 24 98
journal@espace-alpin.fr

Impression :
LA PROVENCE
248 avenue Roger Salengro,
13015 Marseille
Tél. : 04 91 84 48 46

Composition - Abonnements - Petites annonces :
Pressagrimed SA
Mas de Saporta - CS 50032
34875 Lattes cedex
abonnement@pressagrimed.fr
Tél. : 04 67 07 03 67

Publicité régionale :
Pressagrimed SA - Élodie Cervero
elodie.cervero@pressagrimed.fr
Tél. : 06 69 07 90 72

Publicité Nationale :
SA REUSSIR,
4/14 Rue Ferrus - Hall B - CS 41442
75683 Paris cedex 14
Tél. : 01 49 84 03 30

Commission paritaire : 0424 T 80493
ISSN 05 : 1763-5179
Dépot légal : à parution

Origine du papier : française
Taux de fibre recyclée : 60 %
IMPRIM'VERT

Rencontre entre l'**OFB** et la **FNSEA** à l'occasion du SIA 2023

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a reçu le 3 mars, sur son stand du SIA, la visite de la direction générale de l'Office français de la biodiversité (OFB). Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les différentes missions de l'établissement public (connaissance, appui aux politiques publiques, police de l'environnement et sanitaire, aires protégées et mobilisation des acteurs et des citoyens) et en particulier sur la manière dont elles sont mises en œuvre en matière agricole. Elle a aussi permis d'approfondir le dialogue à tous les niveaux : national, régional et départemental.

À propos de la mission de police de l'environnement, la FNSEA a fait part de sa préoccupation relative au sentiment de certains agriculteurs d'une insécurité juridique croissante et du caractère disproportionné de certaines sanctions dû à certaines procédures judiciaires. L'OFB a entendu cette préoccupation et a rappelé l'importance de bien distinguer la règlementation en vigueur du travail des agents dont le métier est de la faire appliquer.

Partant du constat partagé que, d'une part, la très grande majorité des agriculteurs respectent la réglementation en vigueur et que, d'autre part, les procédures sensibles, bien que rares, sont susceptibles de générer des tensions, l'OFB et la FNSEA ont évoqué les pistes envisagées pour apaiser ces tensions.

Parmi ces pistes figurent notamment la pédagogie à renforcer sur les réglementations en vigueur de la part des représentants agricoles comme de la part de l'État et de ses opérateurs, ainsi que la nécessité de consolider le dialogue en cours dans les territoires.

L'OFB et la FNSEA se sont également engagés à participer à toute initiative visant à mieux expliquer la loi et la manière dont elle doit être interprétée.

L'OFB a par ailleurs rappelé son engagement à participer chaque année et dans chaque département, sous l'égide du préfet et en présence du parquet, à une réunion visant à présenter à chacun des acteurs locaux (représentants de agriculteurs, des chasseurs, des pêcheurs, des associations environnementales, des forestiers et de l'ensemble des acteurs potentiellement concernés) un bilan quantitatif et qualitatif des missions de police de l'environnement. L'objectif est aussi de communiquer auprès des agriculteurs sur les priorités en matière de police de l'environnement.

De son côté, l'OFB met un point d'honneur à former ses agents aux enjeux agricoles. L'établissement a lancé en 2022 une formation « Comprendre le monde agricole » à destination de ses agents, organisée sur trois jours avec témoignages d'agriculteurs et visites d'exploitations agricoles. L'objectif étant de sensibiliser davantage les agents présents sur le terrain aux enjeux du monde agricole et de favoriser le dialogue entre les acteurs.

L'OFB et la FNSEA ont également souligné les projets portés en commun tels que le dispositif Agrifaune[1]. Ce programme a permis par exemple la création ou la restauration de plusieurs milliers d'hectares de continuité écologique grâce à la démarche volontaire d'agriculteurs et à l'appui financier de l'OFB, avec la fourniture des mélanges de graines adaptés au territoire et un semis efficace des bordures de champs. Ils ont enfin envisagé de renforcer la communication sur l'ensemble des missions de l'Office intéressant le monde agricole et, en particulier, de mettre en valeur et d'encourager les initiatives vertueuses ou exemplaires, menées ensemble, dans les territoires comme l'implantation de haies ou de jachères fleuries. ■

FNSEA

1 : Agrifaune est un dispositif animé par l'OFB et réunissant des représentants du monde agricole et des chasseurs, qui permet de financer des expérimentations de pratiques agricoles favorables à la faune sauvage et d'en encourager la généralisation.

SIA 2023 : après avoir fêté l'agriculture, **travaillons sur son avenir** !

Du 25 février au 5 mars, les Jeunes Agriculteurs se sont mobilisés en nombre au Salon International de l'Agriculture (SIA). Pari réussi : Le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA) ont été au centre des enjeux de ce salon. Passons maintenant de la parole aux actes sur le renouvellement des générations, les transitions et la rémunération des agriculteurs.

Doté d'une visibilité plus forte, le stand de Jeunes Agriculteurs a été un des points d'affluence de son hall. Nos quatorze échelons régionaux se sont mobilisés tout au long de la semaine pour rencontrer leurs interlocuteurs institutionnels et accueillir le grand public. Merci à eux ! Jeunes Agriculteurs se satisfait de cette 59e édition réussie, qui renoue avec sa fréquentation pré-Covid, et félicite les organisateurs pour ce salon qui permet à nouveau de nous retrouver au sein du monde agricole, avec les politiques et les Français.

Le président de la République, la Première ministre, dix membres du gouvernement, la quasi-totalité des partis et groupes parlementaires, et les grandes entreprises et associations présentes, sont venus à notre rencontre. Tous ont reçu en mains propres nos propositions pour renouveler les générations dans le cadre du PLOAA. Nous attendons d'eux de passer de l'étape des promesses et des photos sur les réseaux sociaux, à celui du travail à nos côtés, de Marc Fesneau et de l'ensemble des parties prenantes pour aboutir à un résultat ambitieux et concret pour l'avenir de l'agriculture. C'est impératif. Nous nous réjouissons aussi de la venue de Pap Ndiaye sur notre stand à l'occasion d'un de nos « afterwork JA ». Il a affirmé partager notre volonté de bâtir plus de passerelles entre le monde agricole et l'Éducation nationale pour attirer vers nos métiers.

Nous retenons également de nos échanges avec le gouvernement une volonté de donner une visibilité et une cohérence avec un calendrier et des moyens concernant les transitions que nous devons faire. La planification est indispensable pour ne pas laisser les agriculteurs dans une impasse. Au lendemain du SIA, certains distributeurs emboîtent le pas avec des annonces de paniers anti-inflation. Certes les prix augmentent et il faut trouver des solutions pour permettre à chacun de se nourrir avec une alimentation durable et de qualité, mais ce type d'initiative risque de détruire nos efforts avec les EGAlim pour rééquilibrer la chaîne de valeurs.

« *Ce salon de l'agriculture marque un nouveau souffle syndical. Les Jeunes Agriculteurs sont déterminés à valoriser notre métier et défendre nos idées. Nous sommes-là pour faire passer un message d'optimisme et d'exigence à tous les Français : un avenir durable de l'agriculture est possible, il faut s'en donner les moyens !* », affirme Arnaud Gaillot, président de Jeunes Agriculteurs. ■

Jeunes Agriculteurs

Fruits et légumes : le plan souveraineté laisse les **producteurs seuls face aux importations**

La plan de souveraineté alimentaire pour la filière fruits et légumes, présenté au SIA, manque complètement sa cible. Pourtant, le constant partagé est alarmant : 40 % des légumes frais consommés en France sont importés et on atteint les 60 % pour les fruits !

À ce constat, le ministère répond « *compétitivité* ». Nous voulons d'abord parler de revenu des producteurs et productrices. Il faut sortir de cette course à la compétitivité et s'engager sur la protection contre le libre-échange pour que la filière soit rémunératrice. C'est pourquoi, au cours de la concertation menée au sein de l'interprofession Interfel, la Confédération paysanne a porté sa proposition de prix minimum d'entrée. Ils seraient appliqués sur les fruits et légumes importés pour garantir aux producteur.trices une protection contre le dumping social intra-européen.

Aucun mot sur l'installation, pourtant cœur de la future Loi d'orientation agricole, à destination des maraîcher.ères et des arboriculteur.trices, alors que la souveraineté alimentaire ne pourra se construire sans des paysannes et des paysans nombreux.

Les 200 millions d'euros annoncés pour un plan pluriannuel, sans objectifs chiffrés pour l'autonomie de la filière est un comble. Ce plan repose sur de vieilles recettes (serres chauffées, rénovation des vergers…) qui ont fait la preuve de leur inefficacité pour endiguer cette progression des importations. Et financer de nouvelles béquilles chimiques ne redonnera pas un revenu aux paysan·nes. Or, sans revenu toujours moins d'installations/renouvellements et donc pas de souveraineté alimentaire.

Enfin, s'agissant de l'alimentation, le ministère refuse de sortir de l'ornière de l'aide alimentaire, débouché pour les surplus de l'agro-industrie. La Confédération paysanne, avec d'autres, a proposé dans cette concertation de mettre en place la sécurité sociale de l'alimentation. Un contrat gagnant-gagnant pour le revenu et l'autonomie des producteur·trices et pour un accès à une alimentation locale, de qualité et choisie pour les citoyen·nes. ■

La Confédération paysanne

Votre journal sur la toile ! **www.facebook.com/espacealpin**

safer Provence-Alpes-Côte d'Azur

Appel de candidatures

(Publication effectuée en application des articles L 143-7-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur attribue par rétrocession, échange, substitution tout ou partie des biens suivants :

Ref. AS 04 22 0067 01 (VD) Libre (Avec bâtiment)
ALLEMAGNE-EN-PROVENCE : *5 ha 10 a 68 ca :* 'Bertrandy': Y- 57[F1]- 57[F2]- 60- 68[58](M)[F1]- 68[58](M)[F2]- 68[58](M)[F3]- 68[58](M)[F4]- 70[58]- 71[69]
Urbanisme : RNU

Ref. AS 04 23 0023 01 (VD) Libre
ALLEMAGNE-EN-PROVENCE : *1 ha 50 a 00 ca :* 'Bertrandy': Y- 72[69](J)[F1]
Urbanisme : PLU Zone A

Ref. AS 04 22 0146 01 (VD) Libre (Avec bâtiment)
ANNOT : *76 ha 61 a 21 ca :* 'Les Gastres': B- 147- 148- 149- 150- 151- 153- 154- 155- 157- 158- 161- 162[F1]- 162[F2]- 165- 166- 167- 168- 169- 170- 171- 172- 173- 175- 177- 178- 179- 180- 181- 878- 899[172]- 953[156]- 954[156]- 955[159]- 956[159]- 957[160]- 958[160]- 959[163] : 960[163]- 961[163]- 962[163]- 963[164]- 964[164]- 1145[152]- 1146[152]
Urbanisme : PLU Zone Aa et Nn

Ref. AS 04 23 0021 01 (VD) Libre
COLMARS : *2 ha 88 a 11 ca :* 'Chaumie': A- 529- 530- 534(J)- 534(K)- 1059[528] - 'Roche cline': B- 347- 348- 358
Urbanisme : RNU

Ref. AS 04 21 0039 01 (DI) Libre
LARDIERS : *59 a 07 ca :* 'La Grande Piece': E- 2[F1]- 3
Urbanisme : Zone A

Ref. AP 04 05 0088 01 (PJ) Libre
LES MEES : *12 a 80 ca :* 'San Peyre': B- 210
Urbanisme : Zone N

Ref. AS 04 22 0204 01 (DI)
Autre occupation ou occupé sur une partie de la surface (Avec bâtiment)
NOYERS-SUR-JABRON : *24 ha 21 a 63 ca :* 'Gigone et les Gravieres': D- 482- 483(J)- 483(K)- 484- 485- 486- 487- 496 - 'L'Auche': D- 134- 135- 136(J)- 136(K)- 137- 138- 139- 140- 141- 142 - 'Le Prieure': D- 150- 151- 153- 154- 155- 156- 157(J)- 157(K)- 158- 1177[159] : - 'Le Vieux Village': D- 63(B)- 70- 94
Urbanisme : Zone non constructible de la Carte Communale - En Agriculture Biologique

Ref. AP 04 22 0190 01 (PJ) Libre
ORAISON : *81 a 70 ca :* 'Sainte Anne': E- 104[P1]- 105[P1] - 'Vesier': D- 1- 2- 7
Urbanisme : PLU ZONE N

Ref. AP 04 23 0001 01 (VD) Loué par bail rural sur toute la surface
PUIMOISSON : *5 ha 05 a 50 ca :* 'Plaine du Bois': Z- 150
Urbanisme : RNU

Ref. AS 04 23 0020 01 (VD) Libre
RIEZ : *7 ha 12 a 47 ca :* 'Adrech de Prayon': A- 239- 240- 241- 242- 243- 244- 245- 246- 247- 248- 249- 250- 251- 252- 280- 281- 282 - 'Hubac de Prayon': A- 392- 393- 484- 485- 486- 487- 488- 489- 490- 491- 492- 493- 494- 495- 496- 497 : - 'Plambuisson': A- 161- 196- 197- 198 - 'Prayon': F- 24
Urbanisme : RNU

Ref. AS 04 23 0017 01 (PJ) Libre (Avec bâtiment)
GREOUX-LES-BAINS : *3 ha 26 a 25 ca :* 'Combe du Rang': B- 137
VALENSOLE : 1 ha 51 a 20 ca : 'L'Hubac de Saint Jean': E- 395- 397- 866[396]
Urbanisme GREOUX-LES-BAINS : PLU ZONE N
Urbanisme VALENSOLE : PLU Zone A

Ref. AS 04 22 0202 01 (PJ)
Autre occupation ou occupé sans bail rural sur une partie de la surface
VOLX : *70 a 30 ca :* 'Genset et le Bosquet': B- 737 - 'La Tuiliere': B- 147 - 'Les Patis': B- 253- 283 - 'Vaugrana': A- 309
Urbanisme : PLU ZONE A

Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature par écrit (merci de préciser son n° de téléphone) AU PLUS TARD LE **26/03/2023** à l'adresse ci-dessous où des compléments d'information pourront être obtenus :
SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur - 580 Avenue de la Libération - CS 20017 04107 MANOSQUE cedex - Tél : 04 88 78 00 04

Dominique Baron a passé 25 années au service du pastoralisme comme ingénieur au Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam). Il est également élu au sein de la commune de Seyne-les-Alpes dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Le loup, une déflagration pour le monde agricole

« *Le loup a mis un frein à toute politique de développement du monde pastoral* », affirme Dominique Baron, ancien technicien du Cerpam, désormais retraité et installé à Seyne-les-Alpes. L'ancien ambassadeur du monde pastoral bas-alpin est catégorique. L'apparition du prédateur à l'orée des années 2000 constitue non seulement une véritable déflagration dans le monde agricole mais hypothèque gravement son avenir.

En fait, Dominique Baron, qui a œuvré durant 25 ans pour le pastoralisme bas-alpin, est d'abord l'héritier d'une très vieille famille bien ancrée dans le Loir-et-Cher à Selles-sur-Cher précisément, la capitale régionale du fromage de chèvre ! Il suit le cursus d'ingénieur agricole à l'école supérieure d'ingénieurs et techniciens pour l'agriculture (ESITPA) à Paris qui a aujourd'hui déménagé près de Rouen.

Une fois mariés, Dominique et son épouse, fille d'un entrepreneur en agro-alimentaire, partent au Québec où l'élève ingénieur avait fait un stage durant sa période étudiante. Trois mois à travailler dans une ferme bovine près de Montréal, dans les Cantons de l'Est. « *On en a aussi profité pour faire du tourisme dans le continent Nord-Américain* », raconte-t-il. Retour en France néanmoins.

« *Nous devions retourner au Québec pour y travailler quelques années mais nous avions aussi et surtout l'objectif de nous installer comme exploitants agricoles et une opportunité s'est présentée. Une ferme se libérait près de chez nous. Une exploitation sur laquelle nous avons créé un élevage d'une centaine de chèvres et avec une cinquantaine d'hectares de culture,* poursuit-il. *Nos deux filles y sont nées. Nous souhaitions améliorer notre logement, au moins le bâti. Pour ce faire, il nous fallait acheter les bâtiments de notre ferme. Le propriétaire en a exigé un prix exorbitant. Nous avons été extrêmement déçus, notre projet de vie s'effondrait. Nous avons pu céder notre exploitation dans de bonnes conditions et, fort de mon diplôme d'ingénieur j'ai cherché un emploi salarié.* »

C'était en 1983. Huit jours après que sa candidature a été retenue à la chambre d'agriculture à Digne-les-Bains Dominique reçoit une réponse positive pour un autre emploi dans le département de l'Indre, tout près du Loir-et-Cher. « *Nous nous sommes dits : quitte à changer de vie pourquoi ne pas changer de région et donc cap sur Digne-les-Bains* », dit-il.

Une autre date importante dans la carrière de Dominique Baron, 1991, quand il devient ingénieur pastoraliste au Cerpam après une dizaine d'années au service du monde caprin.

D'abord citoyens de La Javie courant 2000, la famille Baron a rallié Seyne-les-Alpes.

Une fonction chronophage

« *À l'époque au Cerpam on comptait un seul ingénieur par département. C'était un travail prenant avec beaucoup de kilomètres et de grosses journées. Il fallait que je travaille le samedi matin pour faire le point sur le travail de la semaine écoulée et préparer la suivante*, confie-t-il. *Dans le développement agricole, il faut s'informer, se documenter sans cesse, être curieux de tout, surtout avec l'avènement des premières mesures agro-environnementales qui représentaient un champ complètement nouveau pour le monde agricole* ».

> *Le loup a mis un frein à toute politique de développement du monde pastoral.*

Certes, Dominique Baron ne nie pas le plaisir d'aller à la rencontre des éleveurs sur le terrain. « *Il m'arrivait de me rendre sur quatre alpages dans la même journée. Je partais de mon domicile à quatre heures du matin et je rentrais à la nuit. Il fallait également préparer seul la semaine des héliportages, avant l'estive. Tout était compliqué, pas de téléphones portables, pas de big-bags etc…* », ajoute-t-il.

En 2002 avec l'avènement des Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) le Cerpam a pris une autre ampleur. De nouveaux financements sont apparus. « *Sous la présidence de Jean Debayle, puis de Francis Solda, on a tapé aux portes des financeurs : l'État, la Région et le Département notamment où nous avons trouvé en la personne de Jean-Louis Bianco, président du Conseil général un accueil très favorable, avec deux conseillers départementaux de l'époque qui m'ont particulièrement marqué car ils étaient de fervents défenseurs du pastoralisme, Jean-Claude Michel et Lucien Gilly. Ainsi on a pu embaucher un jeune technicien pour m'aider* », se souvient-il.

Mais les années 2000, ce sont aussi les années de l'arrivée du loup. « *J'ai vu un jour à la montagne de Reynier, à Bayons, un vieux berger pleurer de toutes ses larmes sur ses 300 brebis qui avaient sauté une barre rocheuse sous la pression du loup. Cela m'a marqué profondément et mon opinion sur ce loup était faite* », déplore-t-il. Paradoxalement, le Cerpam a servi d'interface dans la gestion de la problématique du loup. « *On préserve une espèce alors que les anciens avaient œuvré pour sa limitation. Ce n'était pas simple de devoir travailler avec des animateurs-techniciens des parcs naturels comme Le Mercantour ou les Écrins. Pour la plupart, ce ne sont pas des techniciens de l'environnement mais des militants, ils n'avaient pas les mêmes 'repères' que nous pastoralistes, et remettaient en cause notre travail. Quand je regarde dans le rétroviseur, je me demande parfois à quoi tout ce travail a servi ? Nous avions avec les mesures agroenvironnementales, des systèmes agropastoraux à inventer, à mettre en œuvre ; les éleveurs commençaient à y croire,* explique-t-il. *'Façonner les paysages, protéger la biodiversité avec nos vaches et nos brebis' disaient-ils. Pâturer sous des couverts forestiers en respectant les prescriptions des techniciens forestiers, autant de pratiques salutaires qui répondaient aux attentes de la société, qui mettaient en évidence un type d'élevage agro-sylvo-pastoral novateur et rémunérateur avec les mesures agroenvironnementales. Et puis le loup est arrivé, pour nombre d'entre eux ils ne croient plus à ces systèmes d'agriculture "ménagère" qui par les pratiques mises en œuvre relèvent de l'intérêt général, en répondant aux attentes de notre société contemporaine en matière de paysage et de biodiversité* ».

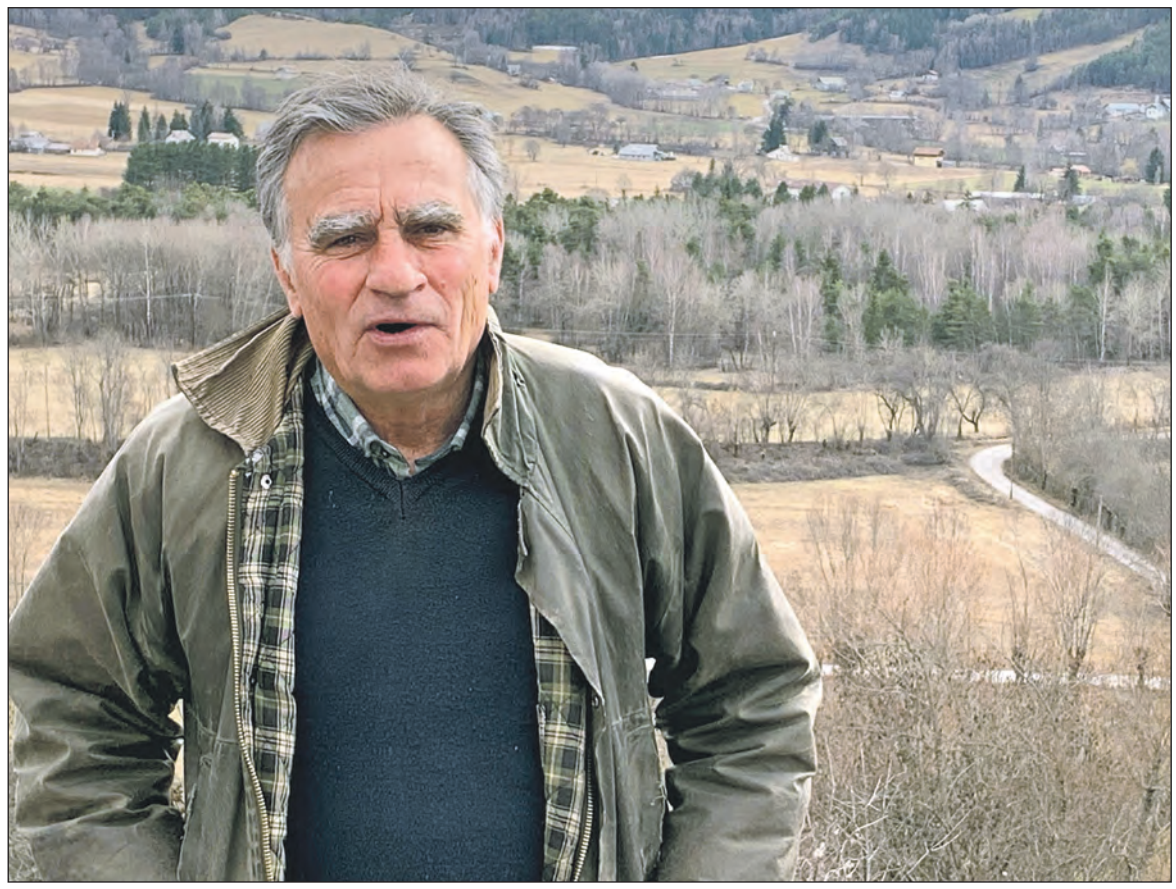

B.F.

Dominique Baron a été ingénieur pastoraliste au Cerpam durant de nombreuses années. Il a vu évoluer ce monde avec un regard d'expert. Il en a connu toutes les mutations avec notamment les nouvelles réglementations et l'arrivée du loup.

> *Quand tu es élu il ne faut pas perdre ton âme. Ce qui m'intéresse c'est d'œuvrer pour l'intérêt général, chercher des consensus par la pédagogie et la discussion, pas la politique politicienne.*

Un citoyen engagé pour l'intérêt général

À côté de son implication professionnelle dans le monde agropastoral alpin, Dominique Baron est aussi un citoyen engagé dans la société. Déjà en 2014 l'ingénieur intègre l'équipe municipale de Francis Hermitte mais avec des convictions qu'il ne renie en aucun cas. Il y a eu la question de la cabane des Mulets face au projet de refuge de Rocheclose mais aussi le Grand Puy. « *Je n'étais pas d'accord pour le développement économique incertain de cette station. Quand tu es élu il ne faut pas perdre ton âme. Ce qui m'intéresse c'est d'œuvrer pour l'intérêt général, chercher des consensus par la pédagogie et la discussion, pas la politique politicienne* », confesse-t-il.

L'élu seynois, bien intégré dans une nouvelle équipe municipale jeune et dynamique, en 2020, n'est pas un fan du rattachement de l'ancienne intercommunalité du canton de Seyne à l'agglomération Provence Alpes. « *On dilue les responsabilités ; on ajoute des strates dans l'organe de décision et on perd de l'efficacité sur le terrain au niveau local* », se désole-t-il.

À l'exemple de l'abattoir de Seyne-les-Alpes ! Un outil mis au service des éleveurs du canton mais qui souffre justement de l'éloignement du centre de décision dignois. Un dossier qui préoccupe Dominique Baron au quotidien désireux avec le conseil municipal de remettre en service cet établissement rural très important pour le territoire et qui a fermé en 2022. Dominique Baron ne lâche pas prise pour autant. « *Nous sommes allés visiter l'abattoir de Guillestre qui a innové en mettant en place un système d'exploitation basé sur la participation d'éleveurs tâcherons sous forme de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif). Une solution possible pour notre abattoir* », explique encore Dominique Baron qui reste aussi et surtout un défenseur de son terroir d'adoption satisfait de voir évoluer la dizaine de brebis qu'il prend en pension chaque été sur la prairie autour de sa maison à Pompiery où il réside et de récolter chaque année ses quelques dizaines de kilos de pommes de terre qu'il partage avec ses proches et va livrer jusque dans le Loir-et-Cher ! ■

Bernard Fali